

**Moussa Mara sur la problématique du dialogue avec Iyad et Kouffa :
"La vraie question, c'est négocier avec les deux mais négocier quoi ?"**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 26 FEVRIER 2020

551

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Crise scolaire

Le bâton ou ... le bâton de Boubou Cissé ...



Présentation du rapport 2017-2018 aux PTF :
Moumouni Guindo expose brillamment son rapport



Me Mountaga Tall : La dangereuse requête

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Une	Crise scolaire : Le bâton ou ...le bâton de Boubou Cissé...	P.4
Brèves	Togo : Un candidat s'auto-proclame président et annonce la nomination de son Premier ministre	P.9
	Négociation avec Kouffa et Iyad : «Un risque de renforcer l'Etat islamique au Sahel »	P.9
	Youwarou: Six personnes assassinées par des individus armés	P.9
	G5 Sahel : Un 6e sommet des chefs d'État dans un contexte de multiplication des attaques	P.10
	Habitat : Des logements sociaux pour les Maliens de l'extérieur	P.10
	Mali : Le réajustement du mandat de la MINUSMA proposé par un expert onusien	P.11
	Bandiagara : Deux villageois tués, plusieurs blessés dans une attaque à Djombo Djenenké	P.11
Actualité	Cérémonie de présentation du rapport 2017-2018 aux PTF: Le Président de l'OCEI, Moumouni Guindo, expose brillamment son rapport à ses partenaires techniques et financiers	P.13
	Signature de convention entre KAFO JIGINEW et la BEI : KafoJiginew bénéficie de plus de 6,5 milliards de francs CFA	P.15
	Ministère des infrastructures et de l'équipement : 15 agents distingués pour service rendu à la nation	P.16
	Lutte contre le terrorisme dans le Centre du Mali : Les FAMA à l'assaut !	P.17
	Pharmacie Populaire du Mali : Le Professeur Mamady Sissoko renverse la tendance en si peu de temps !	P.18
Politique	Me Mountaga Tall : La dangereuse requête	P.19
	Législatives en Commune II : Duel de Titans en perspective	P.22
	Moussa Mara sur la problématique du dialogue avec Iyad et Kouffa : « La vraie question, c'est négocier avec les deux mais négocier quoi ? »	P.24
	Dialogue avec des chefs terroristes : Un combat perdu d'avance par IBK	P.25
Culture & société	Groupe Canal + Mali : Le concours Canal + comédie lancé!	P.27
	Livre : Pourquoi relire « Les ruchers de la capitale » d'Ismaïla Samba Traoré	P.28
International	Afrique/France : Que pensent les leaders d'opinion africains de la France, d'eux-mêmes et des autres?	P.29
	Égypte : L'ex-président Hosni Moubarak est mort	P.31
Sport	Football : Moussa Djénépo s'offre une « Standing ovation » en Premier League	P.32
	Championnat National Cadet de l'Athlétisme : La 8ème édition remportée par le RAK !	P.33
	Premier League : Djénépo s'arrache pour offrir la victoire à Southampton	P.34
	Les Aigles Dames au Tournoi Ufoa en Sierra Leone : Les joueuses maliennes reçoivent le viatique du président «Bavieux»	P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.18



P.24





Crise scolaire : Le bâton ou ... le bâton de Boubou Cissé...

Le conflit entre le Gouvernement du Mali et les Syndicats enseignants signataires du 15 octobre 2016 est entré dans une autre phase avec la décision du ministre des Finances de procéder à des retenues sur salaires pour le compte de ce mois de février 2020. Si cette retenue est totalement légale en République du Mali, elle n'est pratiquement pas appliquée car au cours des négociations entre le Gouvernement et les syndicats grévistes, la suspension de la retenue est toujours demandée et accordée pour permettre une conciliation et une paix sociale plus rapides et une levée du mot d'ordre de grève. Dans le cas des syndicats enseignants toujours en grève, malgré la volonté affirmée des deux côtés de privilégier le dialogue pour une rapide sortie de crise, il s'agit

d'une mesure qui pourrait faire mal au panier de la ménagère. Dans un métier où le salaire est compté jusqu'au dernier centime, la retenue sur salaires, si elle était appliquée, pourrait provoquer des fractures chez les grévistes. Pour Boubou Cissé, c'est donc la politique de la carotte et le bâton, l'arme fatale contre les grévistes.

Le bras de fer entre les Syndicats signataires du 15 octobre 2016 et le Gouvernement du Mali est si tendu qu'on a du mal à croire qu'il pourrait aboutir, dans un bref délai, sur une conciliation. En effet, malgré les nombreuses tentatives de rapprocher les deux parties en conflits, les conciliateurs de la société civile, de l'association des parents d'élèves, des familles fondatrices de Bamako, des responsables religieux

de toutes les confessions présentes au Mali se sont butés à l'intransigeance des deux parties ; Les syndicalistes demandent l'application immédiate et sans condition de la loi qui leur octroie l'augmentation de 20% sur les salaires, augmentation accordée aux fonctionnaires de la Fonction publique malienne. La partie gouvernementale avance des arguments qui font état du poids immense de l'effort de guerre sur le budget national, « l'insoutenabilité » du coût résultant dudit article 39 lié au nombre élevé des enseignants (environ 58 milliards de FCFA) ne convainquent pas les syndicats qui restent sourds à toutes les propositions du Gouvernement.

On se souvient que pour éviter la crise qu'a connue l'école malienne en 2019 et qui avait



failli conduire à une année blanche, le Gouvernement a lancé le recrutement de 15 300 enseignants volontaires sortis des Instituts de Formation de Maîtres (IFM) et qui attendaient d'être recrutés. Ces milliers d'enseignants sont censés suppléer les grévistes pour une durée de 6 mois, c'est-à-dire le temps de boucler l'année scolaire 2019-2020. Cette décision du Premier ministre Boubou Cissé a été perçue par les syndicats grévistes comme une tentative de « casser » la grève des enseignants en semant le doute dans leurs rangs. Loin de calmer leurs ardeurs, les grévistes ont entamé une série de grèves (dont l'une est en cours jusqu'au mois de mars 2020) qui paralysent actuellement l'école publique malienne. La décision du ministre des Finances d'appliquer la loi N°87-47/AN-RM du 10 août 1987 relative à l'exercice du droit de grève, si elle est une décision logique et légale, ne manquera pas d'être interprétée comme une tentative de mettre la pression sur les enseignants grévistes.

Et de fait la pression sera forte sur les enseignants grévistes. En effet, de tous les fonctionnaires maliens, les enseignants sont de ceux qui vivent presque exclusivement de leurs salaires dont ils comptent les dépenses jusqu'aux derniers centimes. Dans la capitale malienne où les loyers sont de plus en plus élevés et les marchés de plus en plus chers, la retenue sur salaires décidée par Boubou Cissé risque de couper le sommeil à plus d'un enseignant. D'autant plus que celle du mois de février concerne les 19 jours de grève allant du 21 dé-

cembre 2019 au 7 février 2020. Une autre retenue se profile à l'horizon car les enseignants signataires du 15 octobre 2016 observent actuellement une grève de 20 jours ! Certes beaucoup d'enseignants dispensent des cours dans les écoles privées, cependant la majorité des enseignants grévistes ne sont pas dans cette situation. Ceux-ci risquent de ressentir durement la retenue sur salaires annoncée. Les responsables syndicaux invitent leurs camarades à la résistance mais la prise de service des 15 300 volontaires est prévue le 11 mars 2020. Ainsi, si le Gouvernement arrive à faire reprendre les cours et à achever l'année scolaire, les enseignants devraient s'attendre à vivre dans les pires difficultés d'autant plus que la grève ne constituerait plus un moyen de pression sur le Gouvernement.

La grève est certes un droit reconnu par la loi, cependant c'est son application intelligente qui permet d'obtenir les droits qu'on revendique sans grands dommages pour les parties en conflit. Nul ne conteste la légitimité des revendications des Syndicats signataires du 15 octobre 2016, à commencer par le Gouvernement. À cause de leur détermination, que certains ont assimilée à de l'intransigeance et au jusqu'au-boutisme, les enseignants grévistes ont entamé le capital de sympathie qui était le leur auprès des populations. Tout comme d'ailleurs le gouvernement accusé d'incapacité à juguler une crise qui met en péril l'avenir même de la nation. L'école publique est le lieu où se retrouve la majorité des Maliens ; c'est un secteur des plus sensibles car il concerne directement l'avenir des enfants. Malgré les difficultés de l'école malienne, indépendantes des actions des enseignants grévistes, celle-ci est le lieu de formation des enfants maliens donc de préparation de leur avenir. En acculant le Gouvernement, les enseignants grévistes courent le risque d'embêter les parents d'élèves qui pourraient, à la longue, choisir le camp de leurs enfants qui pourrait être le leur pour contraindre le pouvoir à céder soit celui du Gouvernement contre eux. C'est pourquoi la grève actuelle et toutes celles qui pourraient suivre se révèlent comme un couteau à double tranchant. D'après un grand leader syndicaliste encore en activité, une bonne grève ne devrait pas dépasser 3 à quatre jours pour plus d'efficacité. Il faut espérer que la synergie des syndicats du 16 octobre 2016 se rappelle cette leçon pour ne pas avoir à regretter une grève dont la longueur pourrait lui nuire. Ou condamner le gouvernement.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



Mali Kounafoli

PAYS DOGON: La jeunesse du Pays Dogon ne reconnaît plus l'autorité du PM BOUBOU CISSE sur le Pays Dogon/par conséquent, elle informera le président de la république et appelle à une mobilisation générale des jeunes pour défendre le Pays Dogon.



PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE JEUNES DU PAYS DOGON
 (+223) 69 69 54 65 - 79 22 21 63 - 76 32 56 06 - 65 14 57 75

Collectif des Associations de Jeunes du Pays Dogon (CAJPD)
 Jeunesse GINNA DOGON (JGD) - Mouvement BAGUINE SO (MBS)
 Association des Jeunes Dogon du Mali (AJDM)

DECLARATION CONJOINTE N°002/2020

- Considérant le comportement ethnique, partial et discriminatoire adopté par le Premier Ministre Boubou CISSE dans la gestion de la crise sécuritaire que vit le Pays Dogon et dont le comble fut atteint par sa visite aux siens à Ogossagou tout en ignorant les morts dogon de Guemeto, Sodingara, Tereby, Simeni, Minthy ...

- Considérant la volonté manifeste du Premier Ministre Boubou CISSE de passer sous silence toutes les atrocités subies, ces derniers mois, par le peuple Dogon tout en organisant avec les moyens de l'Etat, une visite à connotation partisane et publicitaire à ses propres parents,

- Constatant que le Premier Ministre Boubou CISSE, désormais animé d'un esprit de vengeance, ait décidé de livrer le peuple dogon aux hordes de terroristes par sa volonté de supprimer, avant toute sécurisation du Pays Dogon, les postes de sécurité de fortune établis par le mouvement d'autodéfense DAN NA AMBASSAGOU.

L'ensemble des jeunes du Pays Dogon, de l'intérieur comme de l'extérieur, regroupé au sein de la Plateforme des Organisations de Jeunes du Pays Dogon, déclare ne plus reconnaître l'autorité du Premier Ministre BOUBOU CISSE sur le Pays Dogon et demande sa démission par et simple.

Par conséquent, la plateforme des jeunes du Pays Dogon, déterminée à défendre l'identité du peuplement dogon, demande à chaque jeune du Pays Dogon à se tenir prêt en attendant le mot d'ordre de mobilisation générale de la jeunesse en vue de déclencher des actions historiques visant à contrer toute velléité d'agression contre nos valeurs ancestrales venant de qui que ce soit.

A partir de cet instant, la Plateforme des organisations de jeunes du pays Dogon, s'inscrit dans la logique de la désobéissance civile et n'acceptera pas le démantèlement du mouvement d'autodéfense sans que le retour des forces armées et de sécurité ne soit effectif. Une correspondance officielle sera envoyée au Président de la République en vue de l'informer.

Ont signés :

- Adaman DIONGO, Président Collectif des Associations de Jeunes du Pays Dogon
- Dramane YALCOUYE, Président de la jeunesse GINNA DOGON,
- Hamidou DJIMEDI, Président du Mouvement BAGUINE SO,
- Edmond POUDIOUGOU, S. General de l'Association des Jeunes Dogon du Mali

Fait à Bamako le, 25 Février 2020

DICKO NEWS



Les 15 listes invalidées provisoirement par la cour constitutionnelle concernant les élections législatives de mars 2020 :

Article 3 : Déclare non valides les candidatures ci-après :

Circonscription électorale de Bafoulabé :

LISTE ADP-MALIBA : Yéra COULIBALY, Madame TAMEGA Awa CAMARA et Alpha SOUMANO.

Circonscription électorale de Goundam :

LISTE YELEMA : Ibrahima Abdoukader CISSE, Mahamadou dit Alpha MAIGA

Circonscription électorale de Tombouctou :

LISTE ADP-MALIBA : Mohamed Hamata DICKO

LISTE ASMA-CFP : Mouhamadou DRAME

Circonscription électorale de Niono :

LISTE PMDS ET DEUX INDEPENDANTS : Ousmane SIDIBE, Mariam CAMARA et Cheick Boukadel SIDIBE Circonscription électorale de Bandiagara :

LISTE DE CANDIDATURES INDEPENDANTES BAGUINE : Mamoudou KANAMBAYE, Boureima NAPARE et Tandou dite Fatoumata TAPILY.

Circonscription électorale de Kolokani :

LISTE DU PARTI UPD : Kassim NIARE, Abdoulaye KONARE et Nièné TRAORE.

Circonscription électorale de Kidal :

LISTE URD : Mohamed AG EGLEZE.

LISTE URD : Manayete AG MOHAMED.

Circonscription électorale de la Commune V du District de Bamako :

LISTE PARTI DEMOCRATIQUE POUR L'ALTERNANCE ET LE RENOUVEAU (PDAR-MJCD) : Mamadou DJIGUE

Circonscription électorale de la Commune IV du District de Bamak :

LISTE REPENSONS LA POLITIQUE : Boubacar PLEA

Circonscription électorale de Mopti :

LISTE ALLIANCE ADEMA-PASJ, URD et RPM : Moussa Allaye CISSE, Garba SAMASSEKOU et Belco SAMASSEKOU

Circonscription électorale de Niafunké :

LISTE FARE AN KA WULI : Aïssata SANKARE et Soumaïla DIALLO.

LISTE ASMA-CFP : Fadimata GUINDO et Aly KANTA.

Circonscription électorale de la Commune II du District de Bamako :

LISTE INDEPENDANTE : Demba LAH, Fousseyni DIARRA et Sadio DIARRA.

Forces Armees Maliennes



FLINTLOCK 2020 : Un exercice bien fourni...
 L'exercice multinational bat son plein en Mauritanie. Depuis le 17 février 2020, le bataillon autonome des forces spéciales prend part à cet exercice sur le territoire mauritanien. Il réunit près de 1 600 militaires issus de 34 pays africains et occidentaux et devrait prendre fin le 28 février 2020.

Les manœuvres se poursuivent et sont axées sur les reconnaissances des points suspects, des axes routiers. Les embuscades, l'hygiène et le secourisme, la transmission, l'action civilo-militaire et le tir complètent ce volet. Ces manœuvres renforcent la capacité opérationnelle du bataillon autonome des forces spéciales dans la lutte contre les organisations extrémistes violentes.

Cette édition 2020 de l'exercice Flintlock se déroule sur plusieurs sites en Mauritanie (Atar, Nouakchott et Kaédi) et au Sénégal (Thiès).



L'état-major général des armées au chevet des blessés de guerre Le Sous/CEM logistique de l'Etat-major Général des Armées, le Colonel Moussa Démé a été délégué par le Chef d'Etat-major Général des Armées pour aller voir les blessés de guerre admis à la polyclinique de Kati. Il était accompagné à cette occasion par les colonel-majors Diarran Koné et Mariétou Dembélé respectivement Directeur de la DIRPA et du Service Social des Armées. L'objectif de cette visite était non seulement de constater de visu l'état de santé des blessés mais aussi de les transmettre le message d'encouragement des plus hautes autorités.

Selon eux, cette visite a permis de constater l'état d'évolution positive de ces blessés en soins. Ces blessés pris en charge par l'Etat malien ont reçu au nom du Chef d'Etat-major Général des Armées, une enveloppe consistante, ce mardi 25 février 2020. Une enveloppe reçue par le Directeur Adjoint de la DCSSA, le Colonel-major Madani Dembélé qui a auparavant procédé à la visite guidée.



Sputnik France

Les terroristes ne doivent pas se comporter comme des maîtres non seulement dans la zone de désescalade d'Idlib en Syrie mais nulle part ailleurs, selon le chef de la diplomatie russe.

<http://sptnkne.ws/B3Ex>



Elhadj Djimé Kanté



Parce que nous lui voulons du bien. L'une des valeurs sûre de notre pays, est le social. Rarement nous regardons la maison du voisin brûler sans intervenir.

Il ya de cela quelques mois, quand il fini la correction des devoirs de ses élèves, notre frère Boubacar Koumare (enseignant) rejoint ses épouses pour dit-il dormir un peu avant de retrouver la craie pour des cours qu'il dispense.

En 2019, l'année scolaire ayant été fortement perturbée, l'enseignant avait du temps à n'en savoir quoi faire. Sa présence aux côtés de ses épouses se multiplia. Il restera de plus en plus longtemps au lit ce qui ne fut sans conséquence. En l'espace de 3 semaines, ses deux épouses donnèrent à de magnifiques bébés. Il se passe trop de choses chez notre frère, et il est de notre devoir d'intervenir.

Après analyse approfondie de la situation, nous avons compris que le problème est complexe aussi avons nous décidé de précipiter une délégation à Sikasso pour éteindre le feu chez l'ami Koumare. La dite délégation est composée comme suit:

- 1 bailleur de fond en la personne du nouveau PDG de l'office du Niger (Empé)
- 1 gros bras (en cas de bagarre) Cheick Tidiane Diallo
- 1 huissier de justice pour voir la chambre dans laquelle se déroule ses crimes (Mamadou Dianka)
- 1 Artiste rappeur (Master Soumy) pour louer les performances de l'enseignant
- 1 Journaliste reporter cinéaste (Malick Konate)
- 1 Nafiqui (Djimé KANTE) pour vous servir

La mission n'a d'autres objectifs que planifier de gré ou de force les épouses de l'enseignant dans le souci de maîtriser la démographie galopante de notre pays en ces temps de crise (Mylmo nous a déjà joué un sale coup)

L'enfant de Koumare a 40 jours aujourd'hui, sa femme doit se reposer et nous y veillerons en prélude au 08 mars.

Je reviendrai vers vous pour le compte rendu de la mission.

PS : ah j'oubliais, au cas où ses épouses étaient allergiques à pilplan, que pourrions-nous faire à leur époux. On peut le C..... trer ?



Malick Konate



Au lieu de trouver des solutions pour la crise de l'école malienne pour tout le monde, les dirigeants envoient leurs enfants dans le privé et à l'étranger. Au lieu d'améliorer les conditions dans les hôpitaux maliens pour tout le monde, les dirigeants vont se soigner à l'étranger. Au lieu de solutionner le problème de délestage pour tout le monde, les dirigeants achètent des groupes électrogènes pour eux-mêmes. ... Tant que nos dirigeants (payés et pris en charge par le budget national pour améliorer les conditions de vie des populations) ne sont pas directement concernés/impactés/touchés par les réalités de la vie malienne, le Mali n'ira nulle part !

Oumou Sall Seck



Vie de la communauté malienne en Allemagne
Le 22 février, l'ambassadeur Oumou Sall Seck a reçu un groupe des femmes maliennes d'Allemagne, membres des organisations professionnelles et sociales. La rencontre a permis d'échanger sur leurs activités ainsi que les défis. L'Ambassadeur a saisi cette occasion pour les féliciter pour leur engagement au quotidien au niveau familial et au sein de la communauté et les a appelées à plus d'union et de solidarité. Cette rencontre des femmes maliennes a été rehaussée de la présence des doyens de la communauté malienne en Allemagne.



Housseyn Ag Issa



Malheureusement, certaines personnes qui se décrivent comme des journalistes au #Mali pensent que "le journalisme ce applaudir certaines personnes". Jusqu'à ce que certains d'entre eux, publient quotidiennement "ceci à fait cela, en pensant qu'ils donnaient des informations".

Ammy Baba Cisse



Manassa a encore donné son avis en invitant les candidats à ne pas commencer la campagne sous peine d'être invalidés

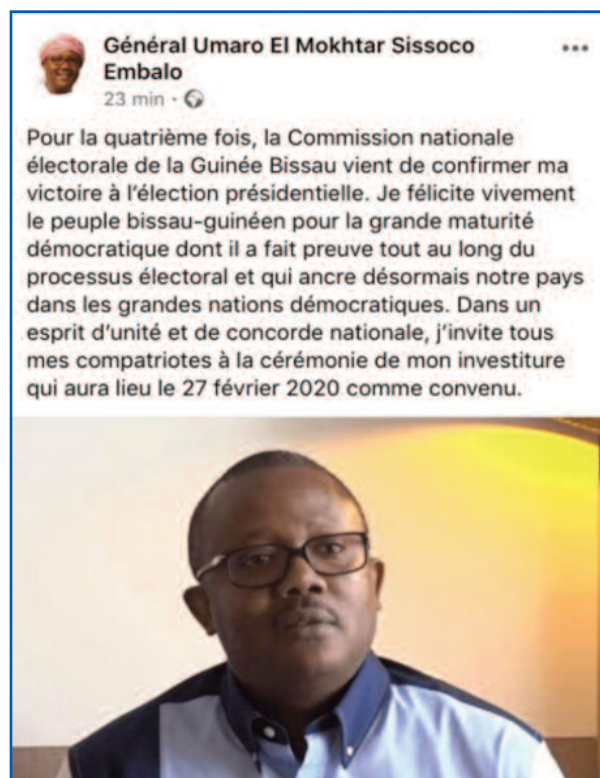
Manassa a osé valider les listes qui ont soulevé tant de haine et de colère? Elle a du regarder la charte

Il y'a un parti qui s'appelle « Malidew hakilina »

Awa Sylla



Voilà deh. Qui veut venir à l'investir de son excellence.



Aliou Sambou Bodian



Pourtant pour défendre le bien-fondé du référendum constitutionnel initié sou Macky Sall. L'ancien Premier Ministre, Abdoulaye Dione, expliquait que la nouvelle constitution limitait le nombre de mandat et la durée des mandats. Aujourd'hui, il soutient le contraire. VAR en action

Pr. Alpha CONDÉ



Je voudrais adresser tout mon soutien aux autorités chinoises pour la gestion du #coronavirus. Guinéens, soyez rassurés : la pandémie ne passera pas les frontières de notre pays, la #Guinée & la #Chine entretiennent des relations suffisamment fortes pour nous en prémunir. #Kibaro

Togo: Un candidat s'auto-proclame président et annonce la nomination de son Premier ministre



C'est l'heure de toutes les ambiguïtés. Même si on s'accorde à dire que les élections présidentielles de ce samedi 22 février au Togo se sont passées sous un vent de paix, il n'en demeure pas moins que ses délibérations ont fait de grands échos.

La proclamation de la victoire de Faure Gnassingbé dès le premier tour par la CNI n'a pas seulement fait des jaloux. Il y a aussi des candidats qui réclament légitimité et légalité.

Kodjo Agbéyomé, l'opposant togolais du MPDD, a annoncé dimanche la nomination de son premier ministre après s'être autoproclamé président élu du Togo. « Dès l'instant, je deviens le président démocratiquement élu, et je m'engage à former un gouvernement inclusif », a-t-il déclaré. Selon les résultats proclamés par la CNI, le candidat du MPDD a obtenu 18% des voix, donc derrière le candidat du parti au pouvoir UNIR, Faure Gnassingbé, qui arriverait premier avec plus de 72% des voix dès le premier tour. C'est mécontent de ce classement que Kodjo Agbéyomé revendique depuis l'annonce des résultats, la victoire des urnes tout en appelant Gnassingbé à accepter sa défaite et céder le pouvoir.

Les médias locaux révèlent qu'il aurait également annoncé « la nomination du Premier Ministre de la dynamique de Mgr KPODZRO dans les heures qui arrivent. Faure s'amuse et il va finir tragiquement dans les prochains jours. La résistance vient de commencer », selon Fulbert Sas-sou Attisso, le Coordinateur de la campagne d'Agbéyomé Kodjo.

Après l'annonce de sa victoire pour un quatrième mandat, Faure Gnassingbé avait appelé ses rivaux politiques à accepter les résultats communiqués sous réserve de soulever un climat de contestation.

Youwarou : Six personnes assassinées par des individus armés

Six (6) personnes ont été assassinées par des individus armés non identifiés le soir du 23/02/20 dans le village de Garou dans le cercle de Youwarou. Selon des sources locales, des hommes armés auraient fait irruption dans la famille pour commettre ce crime. Les raisons de leurs assassinats sont méconnues.

Négociation avec Kouffa et Iyad : «Un risque de renforcer l'Etat islamique au Sahel»



Le président du Mali a confirmé il y a quelques semaines avoir entamé des négociations avec les chefs jihadistes Iyad Ag Ghali et Amadou Kouffa. Une décision diversement appréciée par des experts sur les questions sécuritaires au Sahel. Nicolas Normand, ancien ambassadeur de France au Mali, adhère à l'initiative. Mais d'autres craignent un risque de renforcement de l'Etat islamique au Sahel.

Pour Nicolas Normand, spécialiste du Sahel et ancien ambassadeur de la France au Mali, « négocier avec Amadou Kouffa et Iyad Ag Ghali peut apaiser les tensions dans le centre et dans le nord du Mali ». Le diplomate français propose même l'ouverture du dialogue à d'autres jihadistes. « S'il y avait des canaux de discussion plus ouverts avec d'autres composantes des groupes jihadistes que seulement les chefs ça pourrait être fructueux », ajoute Nicolas Normand. Selon lui, il y a déjà eu des expériences dans ce domaine au Niger et en Mauritanie.

De son côté, Bakary Samb, spécialiste des questions sécuritaires dans le Sahel et directeur exécutif de Timbuktu institute, pense le contraire. Pour lui, « Iyad Ag Ghali et Amadou Kouffa ne sont plus les maîtres du jeu et des négociations pourraient renforcer l'Etat islamique au grand Sahara ».

« Amadou Kouffa n'a pas la même stature politique et la même légitimité qu'un Iyad, son groupe est en train de se fissurer », rapporte Bakary Samb pour renforcer son argument. « L'autre aspect, c'est qu'on a pris le risque de positionner Iyad comme l'interlocuteur incontournable en lui rajoutant une certaine légitimité. Mais on n'est pas sûr qu'il souscrira à la paix et que de l'autre côté nous sommes en train de livrer des éléments entiers qui étaient dans les groupes locaux à l'Etat Islamique au grand Sahara », a-t-il ajouté.

Rappelons que des partenaires du Mali dans le combat contre le terrorisme ne sont pas favorables au dialogue avec les djihadistes.

C'est dans ce contexte que le Chef d'Amnesty international Afrique de l'Ouest, estime que « la situation des droits de l'Homme devient désastreuse de jours en jours dans le Sahel ». Pour Aliou Tine, « le deuxième massacre d'Ogossagou pouvait être évité, si les dispositions sécuritaires avaient été mises en place afin de sécuriser la population ».

G5 Sahel : Un 6e sommet des chefs d'État dans un contexte de multiplication des attaques



Les travaux du 6e sommet des chefs d'État du G5 Sahel s'ouvrent ce mardi 25 février à Nouakchott. La capitale mauritanienne abrite également l'assemblée générale de l'Alliance Sahel, une coordination d'une partie des bailleurs de fonds du G5 Sahel. Deux réunions qui interviennent dans un contexte marqué par l'accroissement des attaques terroristes ces derniers mois.

Au cours des cinq derniers mois, les attaques terroristes ont fait des centaines de morts et engendré des centaines de milliers de déplacés parmi les populations des pays du secteur des trois frontières, Mali-Niger-Burkina Faso.

Il y a quelques jours, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a déploré les déplacements massifs de populations qui ont fui leurs régions d'origine pour d'autres régions moins exposées aux violences jihadistes au Burkina Faso. L'insécurité a également conduit des milliers de personnes à quitter leurs villages pour des endroits plus paisibles au Mali.

Freiner la montée du terrorisme

Selon un expert sahélien des questions de défense, le sommet de Nouakchott doit poser des actes forts pour freiner la montée du terrorisme dans le secteur des trois frontières.

Selon lui, il faut renforcer la logistique militaire de la force conjointe du G5 Sahel, au-delà des 46 véhicules blindés récemment donnés par l'Union européenne pour l'équipement des contingents militaires des États.

Des États qui suivent avec intérêt la tenue d'une autre réunion, celle de l'Alliance Sahel qui coordonne les financements et en détermine les priorités en matière de programme de développement.

La bataille des chiffres

Ces derniers mois, les pays du G5 ainsi que la force française Barkhane ont multiplié les communiqués pour faire part de victoires sur le terrain.

Habitat : Des logements sociaux pour les Maliens de l'extérieur



L'offre en habitat pour les Maliens de l'extérieur est essentiellement dominée par la mise à disposition de logements sociaux. En 2018, le ministère de l'Habitat et de l'urbanisme a engagé un processus d'attribution de 5 928 logements sociaux sur la première tranche des 12 566 unités, dont 12 % ont été attribués aux Maliens résidant à l'étranger.

Pour être éligibles, les Maliens de l'extérieur doivent répondre à certains critères. Ils doivent être enregistrés à l'Ambassade ou au Consulat du Mali du pays d'accueil et justifier du paiement d'un apport personnel d'un montant équivalent à 2% du prix de cession du logement sollicité, déductible du prix total de cession.

Les candidats ne doivent également pas être bénéficiaires de logements dans une opération similaire, et / ou subventionnée par l'État ou ses démembrements, et sont tenus de déposer une caution permanente, dont le montant correspond à au moins trois mensualités de remboursement du logement sollicité, dans un compte ouvert au nom de l'Office malien de l'habitat (OMH) dans le pays de résidence, dans une banque correspondante de la Banque malienne de solidarité (BMS - SA) ou dans toutes les autres banques retenues.

« Actuellement, il y a une cession en cours de 1 200 logements sociaux au niveau de Tabacoro, ouverte à toutes les candidatures, mais, en général, ce sont souvent les Maliens de l'extérieur qui ont la capacité financière de mobiliser rapidement de l'argent pour ces logements », affirme une source à l'OMH.

■ Germain KENOVI

Vendredi, l'état-major des armées françaises a notamment annoncé la « neutralisation » de 120 terroristes au cours d'une opération conjointe dans le Tillabéri, au sud-ouest du Niger.

Une comptabilité des morts pour l'heure invérifiable et qui ne correspond pas à la réalité complexe du terrain, selon Niagalé Bagayoko, présidente de l'African Security Sector Network, un réseau de chercheurs travaillant sur la sécurité.

On est dans une bataille de communication. Par ailleurs, ces communiqués apparaissent de plus en plus en décalage avec certaines orientations clairement fixées au sommet de Pau (...) Ces victoires chiffrées me paraissent en grand décalage avec l'objectif de protection des populations civiles qui est mentionné dans le communiqué de Pau et qui devrait être mis au cœur de la stratégie retenue.

Mali : Le réajustement du mandat de la MINUSMA proposé par un expert onusien



A l'issue d'une visite au Mali, l'expert de l'ONU chargé des droits de l'homme, Alioune Tine, a souhaité ce dimanche le réajustement du mandat de la MINUSMA par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour pallier les défaillances de l'Etat au centre du Mali. "La violence actuelle est de plus en plus difficile à contrôler et pourrait devenir une menace majeure pour l'ensemble de la sous-région", a-t-il alerté.

Il a déploré la détérioration de la situation sécuritaire dans cette région où des civils sont victimes d'organisations criminelles transnationales, de groupes terroristes et de milices armées qui accroissent leur emprise sur la région.

"Dans le centre du Mali, j'ai observé un cumul des défaillances sécuritaires, judiciaires et administratives qui facilitent la violence de masse en toute impunité. Les Forces armées maliennes (FAMA) et la MINUSMA n'ont pas réussi à assurer une sécurité adéquate aux civils de la région", a déploré M. Tine.

L'expert onusien s'est déclaré particulièrement consterné par l'attaque d'hommes armés le 14 février dernier contre le village d'Ogossagou (région de Mopti) où au moins 33 personnes ont été tuées, trois blessées et 20 portées disparues.

Les autorités judiciaires ont assuré que des enquêtes étaient en cours, mais qu'en raison de la situation sécuritaire qui ne permet pas d'arrêter

Bandiagara : Deux villageois tués, plusieurs blessés dans une attaque à Djombo Djenenké



Deux personnes ont été tuées, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels enregistrés dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés dimanche à Djombo Djenenké, localité située à 10 km de la ville de Bandiagara, région de Mopti, au centre du pays, a appris l'AMAP de sources locales concordantes.

Des hommes armés non identifiés ont attaqué le village de Djombo Djenenké, dans les environs de 22 heures, faisant deux morts, plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels avant d'emporter du bétail, selon les mêmes sources.

Nos sources qui ne déclarent pas le déploiement des forces de défense, ne précisent pas non plus les moyens de déplacement des assaillants ou la direction qu'ils ont prise après l'attaque du village de Djombo Djenenké, situé à 4 km de la route nationale 15 sur l'axe de Sévaré.

■ OG/KM

les auteurs présumés et le climat de peur, les témoins et les victimes craignant des représailles, le processus judiciaire se trouve ralenti.

En visite dans la région depuis samedi, le Premier Ministre Boubou Cissé et sa délégation se sont rendus ce dimanche matin à Ogossagou pour échanger avec les communautés du village et les autorités locales.

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Cérémonie de présentation du rapport 2017-2018 aux PTF : Le Président de l'OCLEI, Moumouni Guindo, expose brillamment son rapport à ses partenaires techniques et financiers



En prélude à un événement d'envergure internationale que l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit à Bamako, le président de cette jeune

structure et son équipe ont rencontré les Partenaires Techniques et Financiers pour leur exposer le rapport 2017-2018. L'OCLEI selon le texte qui l'a créé, a pour mis-

sion centrale de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

Cette mission centrale est détaillée en 4 axes : Un premier axe de prévention, d'information et de sensibilisation, mais aussi la prévention à travers les procédures publiques afin que les gestions et les managements des services publics soient rigoureux et ne donnent pas de possibilité de corruption. Il y a aussi la déclaration de patrimoines que la loi malienne a instituée comme une mesure préventive ; un 2ème axe qui favorise la collaboration et la coopération. C'est un axe important sur lequel les textes insistent parce qu'en fait il y a beaucoup de structures et il a été constaté qu'il n'y a pas une forte synergie d'action entre elles ; le 3ème axe consiste en la contribution à la répression. Déjà l'OCLEI a transmis des rapports à la justice qui sont en cours de traitement ; enfin le 4ème axe est consacré aux études et aux recommandations. Il permet à l'OCLEI de proposer à l'Etat des améliorations du système de gouvernance publique de manière à réduire les opportunités de corruption. L'OCLEI est organisé par les textes à travers 2 organes. Un premier organe qui est le Président et un second organe qui est le Conseil qui comprend 12 membres dont le Président, 6 représentants de l'Etat et 6 autres de la société civile.

Ces organes sont assistés par le secrétaire général. Dans son organigramme, il y a le président, le pôle coopération, le pôle prévention, le pôle investigation et le pôle étude et réglementation.

Avant la prise de service de l'OCLEI en 2017, il n'y avait que 89 déclarations de biens pour l'ensemble du pays. Ce chiffre inclut la déclaration de biens des 12 membres de l'OCLEI.

Dans l'exercice de sa mission l'OCLEI a rencontré beaucoup de difficultés. Ses missions ont été mal perçues par les agents publics ce qui a amené un syndicat à demander l'abrogation de la loi sur laquelle l'OCLEI s'adosse. Le gouvernement a, par la suite, eu une entente avec le syndicat et en lien avec les PTF notamment le FMI, l'OCLEI travaille sur un tableau de 1479 assujettis, en attendant une éventuelle relecture de la loi. Mais auparavant, lesdits syndicats et le gouvernement avaient signé un protocole d'accord pour suspendre



les activités de l'Office jusqu'à la résolution de la crise.

Le président de l'OCLEI et son équipe ont fait le tour du pays pour des missions d'information et de sensibilisation. Plus de 3.000 personnes ont ainsi été rencontrées. Cette tournée s'analyse comme une véritable campagne avec des moyens considérablement réduits. Environ 13.000 formulaires de déclaration de biens ont été mis à disposition des fonctionnaires désireux de déclarer leurs biens, environ 10.000 clés USB contenant une vidéo et le formulaire de déclaration ont aussi été distribués.

L'OCLEI est aussi chargé de représenter le Mali dans la mise en œuvre d'un mécanisme important qui est la Convention des Nations Unies contre la Corruption gérée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ayant son siège à Vienne. Le Mali est sous évaluation de la France et les Seychelles.

L'OCLEI peut être saisi par tout le monde pour dénoncer des cas d'enrichissement illicite. Il peut aussi s'autosaisir.

Le président de l'OCLEI, Moumouni Guindo, a précisé que son bureau collabore étroitement avec les autres structures de contrôle au Mali et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). D'ailleurs, il les a vivement remerciés et sollicité la poursuite de leur soutien.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le président Moumouni Guindo de remettre plusieurs

documents importants à ces PTF.

Et le président Moumouni de conclure que les assujettis ne refusent pas de déclarer leurs patrimoines. L'OCLEI a besoin du soutien de

tous pour réussir sa mission avec des résultats probants.

■ **Moctar SOW**



Signature de convention entre KAFO JIGINEW et la BEI : KafoJiginew bénéficie de plus de 6, 5 milliards de francs CFA

La cérémonie de signature de cette convention entre KafoJiginew et la Banque européenne internationale a eu lieu lundi dernier, 24 février 2020. Elle a enregistré, entre autres, la présence du Ministre Délégué auprès du Premier ministre, Chargé du Budget, Aoua Sylla, de celui de l'Investissement privé et des Petites et Moyennes Entreprises, Safia Boly et de Jane Feehan, représentante de la Banque européenne internationale.

Le partenariat entre La Banque européenne internationale (BEI) accordera un prêt de 10 millions d'euros soit 6, 5 milliards de francs. Le remboursement de ce financement s'étend sur une durée de 7 ans dont 2 années de différées, avec un taux d'intérêt de 6 %. « **Ce mérite doit être salué car nous savons à quel point le défi est très grand, pour les institutions de micro-finance, d'accéder à des financements importants pour financer la croissance inclusive et durable** », a déclaré David Dao, directeur de KafoJiginew.

David Dao a indiqué qu'aujourd'hui, KafoJiginew dispose de 158 agences, à travers le pays, avec 60 milliards d'actifs et 12 milliards de fonds propre. En outre, il a aussi déclaré que la structure de microfinance malienne est composée de 420 000 membres, 750 employés permanents. KafoJiginew opère en milieu rural et urbain. Avec ce nouveau financement de 6, 5 milliards de francs CFA, la structure continuera avec 37 milliards d'épargne et 41 milliards de cours et de crédit. A travers ce partenariat à long terme, KafoJiginew va appuyer de nombreux secteurs à savoir l'agriculture, les petites et moyennes entreprises, les femmes, les jeunes, les associations, les coopératives. Cela se fera en milieu rural, urbain et semi urbain afin de soutenir le développement économique. KafoJiginew affirmera sa volonté de contribuer efficacement au développement socio-économique du Mali.

Les responsables de la structure bénéficiaire de ce financement ont rassuré qu'il sera octroyé dans le respect strict des conditions consignées dans le contrat de financement. « Le financement sera engagé dans le soutien des investissements économiquement rentables, celles qui sont créatrices de valeur ajoutée, et qui présentent des profits de risque

acceptable dans les secteurs qui ont difficilement accès au crédit bancaire, en milieu rurale essentiellement », a rassuré David Dao. « La pertinence de cette convention et son opportunité réside dans sa contribution à promouvoir les activités génératrices de revenus, à travers des crédits consentis aux micros et petites et moyennes entreprises individuelles ou collectives, formelles voire informelles », a précisé Aoua Sylla, Ministre Déléguée Chargée du Budget.

La BEI contribuera à transformer l'accès au financement fourni par KafoJiginew. Pour Jane Feehan, représentante de BEI en Afrique de

l'Ouest, la micro finance joue un rôle clé dans la croissance économique, dans la création d'emploi. « L'amélioration de l'accès au financement est cruciale pour l'avenir du Mali », a-t-elle dit. L'objectif commun est de soutenir les investissements transformationnels dans ce pays pour produire les résultats exemptés. « Cette nouvelle opération pour la BEI démontre notre ferme engagement à soutenir les investissements durables à forte impact à travers le Sahel », a conclu Jane Feehan.

■ Ibrahim Sanogo





Ministère des infrastructures et de l'équipement : 15 agents distingués pour service rendu à la nation

C'est à travers une cérémonie historique, pleine de signification, que 15 cadres du ministère des Infrastructures et de l'Équipement ont reçu le témoignage de la reconnaissance de la nation, le jeudi 13 février dernier. Dans le lot, dix ont été décorés de la médaille de Chevalier de l'Ordre national et les cinq autres ont reçu la médaille du Mérite national avec Effigie Abeille. Cette cérémonie a été présidée par Mme le ministre des Infrastructures et de l'Équipement, Traoré Seynabou Diop, le Grand Chancelier de l'Ordre national, Amadou Sagafourou Guèye et plusieurs agents du département ministériel.

Prenant la parole, Mme Traoré Seynabou Diop a saisi l'occasion pour dire à ses collaborateurs combien il lui est agréable de partager cet instant historique. " Permettez-moi de vous dire combien il m'est agréable, en ces instants, d'être en communion avec vous pour la remise de distinctions honorifiques à certains de mes collaborateurs qui, par leur dévouement, leur engagement et leur loyauté au service de l'Etat ont été hono-

rés par son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta, Grand Maître des Ordres nationaux", a-t-elle indiqué.

Toutefois, elle a précisé que "cette cérémonie montre également combien le travail est un élément essentiel pour la vie sociale et la réalisation de soi-même, c'est donc avec un sentiment de satisfaction et de fierté que je vous verrai porter les différentes insignes des Ordres nationaux du Mali ".

Par ailleurs, elle a indiqué que « porter la médaille vous impose dorénavant plus d'engagement, plus de persévérance plus d'effort soutenu au service du Mali et surtout une probité morale accomplie. Elle a invité tous ses collaborateurs à cheminer toujours dans le sens de la déontologie professionnelle et à avoir le souci de la rigueur dans le travail bien fait, le souci du service bien rendu et à temps». Très ému, le porte-parole des récipiendaires, Daouda Moussa Koné, a, au nom de ses collègues, exprimé toute sa reconnaissance et sa fierté d'avoir mérité de la nation. " Permettez-moi de dire l'émotion et la fierté toute légitime que nous ressentons devant l'honneur que le Président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar, Grand Maître des Ordres nationaux, en nous décernant les médailles de Chevalier de l'Ordre national et de l'Etoile d'Argent du Mérite national", a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'ils acceptent avec fierté et honneur le choix des autorités sur leur modeste personne en vue de grossir le contingent des médaillés des Ordres nationaux. « Nous ressentons, avec une intense émotion, la joie qui nous anime. Nous prenons l'engagement de tenir les responsabilités qui en découle, voir celui d'évoluer dans les différents grades de l'Ordre national », a-t-il indiqué.

■ Ibrahim Sanogo

Lutte contre le terrorisme dans le Centre du Mali : Les FAMa à l'assaut !

Les forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FAMa) et leurs alliés de l'opération BARKHANE coupent désormais le sommeil aux forces obscurantistes ces derniers temps. Au courant de la semaine dernière, elles ont mené plusieurs opérations dans les régions du centre et la zone dite des trois frontières. Ces opérations ont permis de détruire des bases des groupes armés terroristes, neutraliser des terroristes et récupérer des matériels. La preuve que les FAMa sont dans l'offensive contre les ennemis de la paix. La montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité tant souhaitée par les Maliens devient de plus en plus une réalité sur le terrain. Cela avec l'accompagnement des Forces étrangères, venues soutenir le Mali dans la lutte contre les terroristes et autres bandits armés.

Au cours des opérations menées durant la semaine dernière, les FAMa ont neutralisé plusieurs terroristes parmi lesquels se trouvent des poids lourds vivement recherchés. En effet, le mercredi 19 février 2020, au centre

du pays, les FAMa ont lancé un assaut contre des groupes terroristes entre la ville de Koro et le village de Diangourou. Cette opération a permis aux FAMa de neutraliser un terroriste et de récupérer de l'armement (1 LRAC, 2 PM), et un véhicule enlevé auparavant par les terroristes.

Auparavant, les FAMa avaient traqué dans la matinée du mardi 18 février, des terroristes dans le secteur de Somadougou, région de Mopti. Cette traque fait suite à des frappes aériennes menées aux alentours de Somadougou jusque dans le village de Diallo, route de Bankass. « Trois (3) chefs terroristes étrangers ont été capturés, plusieurs terroristes ont été tués, des armes ont été abandonnées, d'autres détruites », précise une source militaire.

Dans la même lancée, du 14 au 20 février, la force BARKHANE a mené plusieurs opérations dans la zone des trois frontières. Ces opérations ont permis de mettre hors de combat plusieurs terroristes, de saisir une quantité importante de matériels. « BARKHANE opère

en permanence dans cette zone pour détruire les réseaux des terroristes et réduire leurs capacités logistiques. Il s'agit là de préalables indispensables à la stabilisation de la zone », a informé la hiérarchie militaire.

Toujours dans le centre du pays, la force BARKHANE a mené entre le 9 et 17 de ce mois plusieurs opérations autour de la ville de Mopti et environnantes. Ces actions des forces alliées ont permis de neutraliser une cinquantaine de terroristes, de détruire une trentaine de motos et deux pickups. De l'armement, des téléphones et du matériel électronique ont également fait l'objet de saisie au cours de ces opérations.

Une deuxième phase de ces opérations a été menée au sud de Mopti, dans une région où sévit la katiba de Macina. C'était entre le 16 et 17 février 2020, elles ont permis de neutraliser plusieurs terroristes, parmi lesquels figure un haut placé de l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS). Cette opération a été menée à l'aide des frappes aériennes, accompagnées d'un assaut héliporté.

Ces actions des Forces de Défense et de Sécurité et leurs alliés de la Force BARKHANE dans le centre du Mali et la zone des trois frontières démontrent leur détermination de combattre les terroristes jusque dans leurs derniers retranchements.

■ Par Jean Joseph Konaté



Pharmacie Populaire du Mali : Le Professeur Mamady Sissoko renverse la tendance en si peu de temps !



La Pharmacie Populaire du Mali (PPM) ambitionne d'accroître le taux moyen de disponibilité à plus de 90%, finaliser l'informatisation intégrale de la PPM, réaliser une expertise immobilière en vue de valoriser le patrimoine de la PPM, opérationnaliser le département de contrôle de gestion et audit interne et réduire le taux de péremption au strict minimum.

La Pharmacie Populaire du Mali a tenu, le jeudi 20 février 2020, la 86^{ème} session extraordinaire de son Conseil d'Administration en présence de l'ensemble des administrateurs.

A l'ordre du jour, l'adoption du procès-verbal de la session extraordinaire de Mai 2019, l'examen du rapport d'activités 2019 et du budget 2020 ainsi que l'organigramme.

Le Président Directeur Général de la Pharmacie Populaire du Mali, Professeur Mamady Sissoko, a rappelé que « l'année 2019 a été marquée par une actualité riche et dense en activités au sein de la PPM », ajoutant que l'année 2019 a vu le retour de la performance

au sein de la PPM après deux années consécutives de résultats négatifs.

« Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 14 323 364 943 F CFA contre une prévision de 10 722 618 000 F CFA. Cette performance dans un contexte d'achats et distribution de plus en plus difficile, est le fruit d'un travail de synergie entre la PPM et ses différents partenaires et l'apaisement du climat social dans l'entreprise, sans oublier l'amélioration des conditions de travail », a-t-il souligné.

S'agissant des investissements, la PPM a réalisé quatre entrepôts modernes préfabriqués dont celui de Bamako qui est déjà fonctionnel et a acquis de la logistique pour l'ensemble des entrepôts.

Evoquant des difficultés, le PDG Sissoko regrette le poids de la dette cumulée des deux derniers exercices écoulés et à la livraison des médicaments dans les zones d'insécurité avec l'enlèvement de deux véhicules du parc auto de la PPM. Aussi, il annonce que le chiffre d'affaires prévisionnel est de 16 416 477 170

F CFA, soit, un accroissement de 15% par rapport à la réalisation de 2019 avec un résultat. Et d'ajouter que ce budget 2020 permettra d'atteindre des performances encore meilleures aux fins de l'amélioration de la santé des populations.

Le PDG a lancé un appel à l'ensemble des travailleurs de la PPM, les incitant à faire plus preuve d'engagement, de responsabilité, d'esprit d'équipe, de professionnalisme et de transparence afin de prouver que la PPM peut mieux faire d'année en année.

Par ailleurs, Mamady Sissoko, qui réaffirme son attachement profond au patrimoine commun, n'a pas caché sa réjouissance quant au fait que l'imposante entreprise dont il tient actuellement les rênes, ait réussi à assurer avec efficacité et efficience, ses missions de service public à travers, notamment, l'approvisionnement, le stockage et la distribution de médicaments essentiels, de qualité et à moindre coût, sur l'ensemble du territoire national, y compris les zones les plus difficiles d'accès.

Sur le plan de la gouvernance et de l'investissement, d'importantes activités y ont été également réalisées en vue de rendre la PPM encore plus prolifique en résultats. En effet, l'année écoulée a, entre autres, enregistré l'audit organisationnel et financier de l'entreprise et qui a abouti à l'élaboration d'un nouvel organigramme avec la création d'un département régional du district et la création d'une division de la comptabilité-matières et de gestion.

A cela, il faut ajouter d'autres paramètres de bonne gouvernance telle que la formation du personnel d'encadrement sur la gestion budgétaire aussi bien que la budgétisation axée sur les résultats. La formation du personnel en informatique avancée et la tenue régulière des comités de gestion.

Au terme des perspectives, le PDG, Mamady Sissoko, a précisé que son équipe et lui-même ambitionnaient d'élaborer un nouveau plan stratégique 2020-2024 pour la PPM, avec comme objectifs clairs, l'accroissement du taux moyen de disponibilité à plus de 90%, la finalisation de l'informatisation intégrale de la PPM, la réalisation d'une expertise immobilière en vue de valoriser le patrimoine de la PPM, l'opérationnalisation du département de contrôle de gestion et audit interne et la réduction du taux de péremption au strict minimum.

Me Mountaga Tall : La dangereuse requête



Les arguties du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation (tout le monde y est, personne ne s'y était opposé) ne passent pas comme lettre à la poste. Pendant que le front du Mouvement démocratique populaire continue de maintenir la pression et l'agitation dans la rue et sur les réseaux sociaux pour demander le report du scrutin, le Congrès national d'initiative populaire (CNID Foso Yiriwa Ton), a décidé, lui, de porter la contradiction sur le terrain judiciaire. Le Parti de Me Mountaga TALL a, dans ce cadre, déposé ce vendredi 21 février 2020 devant la Cour Constitutionnelle un recours en annulation des élections législatives prévues le 29 mars 2020 pour le premier tour. Tout le monde y est, mais tout reste à jouer... dans un match de pré-qualification. Or, devant Manassa, rien n'est joué et gagné d'avance.

Pour embêter le Gouvernement, l'éminent avocat qui a basculé dans l'Opposition depuis 2016, ne manque pas d'argumentation juridique. Il fait sortir de sa manche d'avocat opposant deux arguments imparables : les législatives doivent se faire dans toutes les circonscriptions électorales, d'une part, et, d'autre part, la loi ne prévoit pas de législatives en pièces détachées.

Législatives partout sans exclusive

Pour Me Mountaga TALL, le Décret n°2020-0010/P-RM du 22 janvier 2020 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection des députés à l'Assemblée nationale viole les dispositions des articles 86 et 158 nouveaux de la Loi N° 2016- 048 du 17 octobre 2016 portant Loi Electorale en République du Mali.

La loi N° 2016-048 du 17 octobre 2016 portant Loi Electorale en République du Mali dispose en son article 86 nouveau que "les électeurs sont convoqués et la date du scrutin est fixée par décret pris en Conseil des ministres et publié au journal officiel soixante (60) jours au moins avant la date des élections.

En cas de nécessité, il peut être procédé à la convocation des collèges électoraux à des dates différentes pour les élections communales. Dans ce cas, les élections se dérouleront le même jour au niveau de l'ensemble des communes comprises dans une ou plusieurs régions".

"Les dispositions de l'alinéa précédent ne sont

pas applicables en cas de risque majeur de remise en cause de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la souveraineté de l'Etat." Selon Me TALL, en application de ce texte, l'article 1er du Décret n°2020-0010/P-RM du 22 janvier 2020 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection des DÉPUTÉS à l'Assemblée nationale stipule : "le collège électoral est convoqué le dimanche 29 mars 2020 sur toute l'étendue du territoire national, à l'effet de procéder à l'élection des Députés à l'Assemblée nationale. Un second tour de scrutin a lieu le dimanche 19 avril 2020 dans les circonscriptions où aucun candidat ou liste de candidats n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour".

Mais qu'en vérité, avance-t-il comme argument, l'élection des députés ne concerne pas toutes les circonscriptions électorales, certains cercles dûment créés par la loi, qui constituent aussi des circonscriptions électorales sont exclus de ce scrutin.

En effet aux termes de l'article 158 nouveau de la loi N° 2016-048 du 17 octobre 2016 portant loi Electorale du Mali : "pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, les circonscrip-



tions électorales sont constituées par les cercles et les communes du District de Bamako.” Me TALL ajoute que l’article 159 alinéa 1er (Modification de la Loi n°2011-085/ du 30 décembre 2011) précise : “les députés à l’Assemblée nationale sont élus au scrutin majoritaire à deux (2) tours dans les cercles et les communes du District de Bamako”.

L’article 166 stipule : “la durée du mandat de député est de cinq (5) ans.

L’Assemblée Nationale se renouvelle intégralement à l’expiration de son mandat. Les députés sortants sont rééligibles.”

Selon l’éminent avocat, aux termes de l’article 1er de la Loi N°2012-017 du 02 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives en République du Mali “la République du Mali comprend le district de Bamako et les dix-neuf (19) régions suivantes : Région de Kayes, Région de Koulikoro, Région de Sikasso, Région de Sikasso, Région de Ségou, Région de Mopti, Région de Tombouctou, Région de Gao, Région de Kidal, Région de Taoudénit, Région de Ménaka, Région de Nioro, Région de Kita, Région de Dioila, Région de Nara, Région de Bougouni, Région de Koutiala, Région de San, Région de Douentza, Région de Bandiagara”.

Pas de législatives en pièces détachées

Pour lui, plaidant pour son parti, la mise en œuvre de la nouvelle législation, la loi N°2012-018 du 02 mars 2012 portant création de cercles et arrondissements des régions de Tombouctou, Taoudéni, Gao, Ménaka et Kidal a procédé aux créations des nouveaux cercles suivants :

- Achibogho (Région de Kidal).
- Taoudéni, Fom-Elba, Achouratt, Al-Ourche, Araouane et Boû-Djébéha (Région de Taoudéni)
- Almoustrat (Région de Gao) ;
- Anderamboukane, Inékar et Tidermène (Région de Ménaka)

Aussi, pour le Chef de parti endossant sa robe pour la cause, le nombre de cercles est passé

de 49 à 60, celui des circonscriptions électorales de 55 à 66 et des députés de 147 à 158. Donc l’élection législative du 29 mars 2020 exclut les 11 députés de ces 11 nouveaux cercles qui ont été créés dans des régions déjà opérationnelles au même titre que les autres régions en violation flagrante des dispositions pertinentes ci-dessus rappelées.

Pour Me TALL cette exclusion constitue une violation manifeste et incontestable des textes en vigueur en ce qu’il n’est possible, en aucun cas, d’organiser l’élection législative de façon séquentielle c’est-à-dire (en pièces détachées) dans certaines circonscriptions tout en omettant certaines autres.





Pour l'opposant aguerris, même les impératifs de "remise en cause de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la souveraineté de l'Etat" ne sauraient justifier des "élections législatives à la carte" qui ne sont autorisées que pour les élections communales.

Idem pour la force majeure qui suppose entre autres un élément imprévisible. Toutes choses qui ne sauraient être évoquée dès lors que c'est en toute connaissance de cause que les cercles et députés cités ont été exclus de l'élection projetée.

En clair plaide Me TALL, selon la Loi, l'élection législative se tient simultanément sur l'ensemble du territoire national, dans toutes les circonscriptions électorales ou ne se tient pas. C'est pourquoi, son parti, le Congrès d'initiative

démocratique (CNID-FYT), demande à la Cour Constitutionnelle d'annuler purement et simplement l'élection législative prévue par le Décret n°2020-0010/P-RM du 22 janvier 2020 portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection des DÉPUTÉS à l'Assemblée nationale.

Requête vicieuse et dangereuse

Derrière la brillante plaidoirie, se cache un piège juridico-politique. D'où toute la dangerosité politique de cette requête. En effet, en accédant à la demande de Me TALL, la Cour constitutionnelle donne un coup d'arrêt au processus électoral. L'arrêt de la haute Cour outre

qu'il entrera en conflit avec la volonté d'une large frange de la population exprimée lors du Dialogue politique national (DNI), pourrait ouvrir aussi une impasse institutionnelle. Parce que faute de pouvoir faire les législatives, le Président sera obligé de gouverner par ordonnance avec toutes les conséquences politiques que cela peut comporter.

Mais, s'il est du rôle de la Cour de réguler le fonctionnement des institutions, l'apaisement du jeu politique et les rééquilibres politiques et sociaux échappent à sa compétence. Et ce ne serait pas une première que la Cour constitutionnelle du Mali annule une élection ou retoque un décret ou une loi organique, bref bloque le régime dans un élan anticonstitutionnelle.

Si, dans cette hypothèse, la Cour constitutionnelle n'accède pas à la requête de Me TALL, sa jurisprudence aura pour conséquence d'ouvrir une brèche dans l'intégrité du territoire. Parce que celle-ci se définira désormais en application stricte de l'article 1er de la Loi N°2012-017 du 02 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives en République du Mali comme uniquement en fonction des circonscriptions concernées par ces législatives. En d'autres termes, les autres circonscriptions peuvent être considérées comme ne faisant pas parties du Mali.

Affaire à suivre donc.

■ Par Sikou BAH



Législatives en Commune II : Duel de Titans en perspective

Le jeune prince Karim KEITA a osé (symboliquement s'entend !) taper sur la joue du vieux patriarche, Mamadou TOURÉ dit le Souraka Kountigui. C'est une offense qui a fait voir rouge le notable descendant de la famille fondatrice de Bamako. L'affront sera lavé sur l'arène de la Place Bagdadji (siège de l'Assemblée nationale du Mali) en deux manches maximum.



Les législatives se jouent en deux tours à partir du 29 mars 2020. Pour la séquence qui nous intéresse ici, les choses pourraient se régler dès cette date. Et désigner alors celui qui repartira avec la queue et les deux oreilles de la bête (symbole de la victoire éclatante à la Corrida). On saura alors qui aura été le Matador et qui aura été le taureau à la queue et aux oreilles coupées. En effet, si le jeune candidat gagne dès le premier tour, la messe sera dite. Mais s'il est contraint d'aller au second tour, alors, il aura un sursis. En ce moment, l'issue sera fatale pour l'un des deux camps en présence. Deux camps, car derrière chacun des deux pro-

tagonistes, se trouve tout une «tribu ». À gauche sur le ring, il y aura Karim KEITA. Il est le fils du président de la République, et de sa mère première dame, originaire de la Commune II du District de Bamako est propriétaire d'une ONG qui draine beaucoup de biens de chez les Toubabs et des pays du Golfe (ce qui compte énormément chez l'électeur malien).

En plus, de vendeur de voitures, il a su sauter, d'un coup sec, sur un fauteuil de député : au nez et à la barbe du parti de son père. Et s'installer aux commandes de la prestigieuse Commission Sécurité et défense. Au détriment et en bousculant vers le décor s'un officier Supérieur fraîchement retraité, Niame KEITA, qui a depuis

disparu des radars par dégoût. À noter que Karim KEITA revient en force entouré d'une machine de guerre nommée RPM. Et il est déjà activement entré en campagne active dès l'annonce des législatives.

Une maladresse de jeunesse doublée d'un orgueil mal placé

À droite sur le même ring, un maigre grand-père violet de rage, Mamadou TOURÉ, alias Souraka Kountigui (le chef des Sourakas). Il est notable de sang, chef de tribu et la plaque tournante des familles fondatrices de Bamako. A cause de sa position sociale, il bénéficie du respect des hommes et des institutions. Y compris le président de la République : il a pris le soin d'attribuer explicitement l'étiquette de neutralité à ce dernier dans la guerre déclarée à son fils. « Lui, il est respectueux... », a-t-il expliqué. IBK ne pourrait donc plus ouvertement appuyer son fils de candidat à la députation.

Ce sont donc deux mastodontes, deux sumos et deux Titans qui vont écraser les herbes sous leurs pieds dans la bagarre. Et tout ça à cause de la maladresse du jeune qui a persisté dans l'erreur jusqu'à commettre l'irréparable. En effet, chacun sait que le journaliste Birama TOURÉ a mystérieusement disparu depuis cinq ans sans laisser de traces. Il est de cette famille TOURÉ dont Mamadou TOURÉ est le patriarche. Le nom de «Karim » est fréquemment revenu dans cette disparition. Et la famille, (c'est le patriarche qui en informe la presse) a alors invité « Karim » à venir pour échanger sur le sujet. Il a tenu à préciser : « Nous n'avons nullement dit qu'il était coupable. Nous voulions seulement l'entendre ». Karim n'a jamais répondu à l'appel qui s'est pourtant répété à maintes reprises. Jusqu'à désespérer le vieux patriarche, qui a alors cessé ses invitations. Le jeune député a sûrement commis une faute de jeunesse causée par un excès de confiance non mesuré. Un orgueil mal placé. Et il a aggravé la situation en voulant substituer (aux yeux des électeurs) des TOURÉ à d'autres.

« Eux, ils sont de Niamina, nous, nous sommes les Tawatis de Bamako »

En effet, il s'est rendu dans la famille du coordinateur des chefs de village de Bamako, Bamoussa TOURÉ avec sa nombreuse suite.

Là-bas, il a pris les images pour les diffuser pour faire croire à l'opinion qu'il est sous la bénédiction des TOURE, famille fondatrice. Et c'est précisément cela qui a fait déborder le vase de la colère d'Achille du vieux patriarche éploré et bafoué. Sans oublier que certains membres de la famille TOURÉ ont été accusés d'avoir pris des biens avec le pouvoir. Ils ont été taxés d'avoir vendu leur âme au diable.

Karim KEITA, c'est un fait établi, est allé à Medina-Coura chez « Bamoussa TOURÉ », pris des images et les diffusa pour faire croire qu'il avait été adoubé par la famille fondatrice de Bamako, les TOURÉ. Ce contre quoi, le vieux patriarche a effectué une sortie nue et violente pour rétablir les faits : « les Bamoussa TOURÉ et nous, nous ne sommes pas les mêmes TOURÉ. Eux, ils sont de Niamina et nous, sommes les Tawatis de Bamako », a-t-il précisé (à la grande surprise de beaucoup qui confondaient les deux). Et il ajouta que, eux, les Tawatis, et tous ceux qui se reconnaissent en eux, ne voteront pas pour la liste qui porte le nom Karim KEITA. Et qu'ils allaient tout faire pour le mettre en échec.

Ainsi, le défi est lancé. Et l'enjeu est gros. Très gros même. Des deux côtés. Chacun joue ce qu'il a de plus cher. En plus de perdre durablement la face.

■ Amadou TALL



Moussa Mara sur la problématique du dialogue avec Iyad et Kouffa : « La vraie question, c'est négocier avec les deux mais négocier quoi ? »

Le dialogue avec les responsables de groupes armés annoncé par le Président de la République défraie la chronique. Pour en savoir davantage sur les tenants et les aboutissants de ce processus, Moussa Mara parle.



C'est dans le cadre des activités du forum de Bamako que Moussa Mara, président du parti Yèlèma, un des invités de l'émission Débat africain de Radio France Internationale (RFI), s'est exprimé sur la problématique de dialogue annoncé par le Président de la République. Certains regards des Maliens sont tournés vers ce dialogue.

Pour Moussa Mara, « le dialogue est d'abord une volonté forte exprimée par la majorité des Maliens à l'occasion du dialogue inclusif national. La recommandation qui stipule la négociation indique très clairement avec qui négocier. C'est-à-dire avec Amadou Kouffa et Iyad Ag Ghaly. Mais, il se demande : « la question que je me suis toujours posée, est qu'aujourd'hui, sur le terrain Amadou Kouffa et Iyad Aghaly

sont-ils les seuls ? Je dirai que quand on regarde la tendance les acteurs les plus prédominants et les plus violents, c'est plutôt l'Etat islamique au grand Sahara. Donc est-ce qu'il faut aussi négocier avec l'Etat islamique au grand Sahara ? C'est là où la question mérite d'être posée. Sinon la recommandation du dialogue dit très clairement, il faut négocier avec Kouffa et Iyad ».

« Je dis que le peuple a parlé et que le Président de la République a écouté le peuple. Et il a ouvert la possibilité. La vraie question aujourd'hui, c'est négocier avec les deux mais négocier quoi ? Les deux, Iyad et Kouffa, quelles sont leurs ambitions politiques ? Jusqu'à quel niveau accepter les prétentions et les ambitions des uns et des autres. Je pense que très sin-

cièrement ce que j'ai entendu des jeunes, est que notre pays est pays multiconfessionnel, un pays laïc ; pas dans les textes, mais laïc socialement. Si nous devons engager quoi que ce soit comme discussion, nous ne devons jamais transiger sur ça. Ce ne sont pas les textes, c'est la société malienne », a-t-il expliqué.

Répondant à la question sur les revendications des groupes extrémistes, Moussa Mara affirme que quand on écoute un peu les rares communications qu'ils font, le premier sujet, c'est le départ de toutes les troupes étrangères de notre territoire. Cela est demandé presque par tous les groupes terroristes. La deuxième chose, c'est la mise en place d'un ordre sociopolitique sur les espaces qu'ils contrôlent, où il y a le rejet de l'éducation, où il y a le rejet d'un certain nombre d'éléments qui sont substantiels dans l'Etat. Il y a même la présence de l'Etat qui est rejetée, la justice aussi ; quand on écoute dans le détail de ce que les groupes terroristes demandent. « Il est très envisagé un accord avec ces groupes terroristes en termes d'administration, en termes de gouvernance politique, en terme même d'ordre sociopolitique. Je pense qu'il faut commencer. Aujourd'hui le principe de discussions avec les groupes terroristes est un principe qui est ultra majoritaire au Mali », a-t-il indiqué.

Il y a plusieurs formes d'interprétations, de discussions par rapport à la question de la charia. L'ex-premier ministre pense qu'on ne doit pas transiger sur le fait que tous les citoyens quelles que soient leurs croyances, sont d'abord des Maliens. « Ce qui constitue notre pays c'est sa diversité ethnique, sa diversité religieuse, sa diversité même de conception philosophique. C'est ça la force du Mali et sa spécificité. C'est un élément important dont il faudrait tenir compte », a conclu M. Mara.

■ Ibrahim Sanogo

Dialogue avec des chefs terroristes : Un combat perdu d'avance par IBK

C'était devenu un secret de polichinelle depuis que, fin janvier 2020, l'ancien président de la Transition, Dioncounda Traoré, par ailleurs Haut représentant du chef de l'État pour le Centre, avait annoncé avoir envoyé des émissaires vers Iyad Ag Ghaly et Amadou Koufa, respectivement leader du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et du Front de libération du Macina (FLN). Interviewé par RFI et France 24 en marge du 33e sommet de l'Union africaine, le président Ibrahim Boubacar Keita a confirmé ces contacts, qui sont, a-t-il rappelé, la mise en œuvre des recommandations du Dialogue national inclusif (DNI) qui s'est tenu en fin décembre 2019.

Ce virage à 180 degrés divise, comme on le sait,

la classe politique et l'opinion malienne d'une manière générale. La grande question étant de savoir quelles sont les clauses contractuelles de ce marché que le locataire du palais de Kouloba veut conclure avec ces deux chefs terroristes.

Nombreux sont en effet ceux qui sont réservés sur cette initiative, même l'ONU dont le secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, le Français Jean-Pierre Lacroix, se demandait : « négocier, mais négocier quoi ? ». Imposer par exemple la charia comme le voudraient ces disciples d'un islam rigoriste ou encore rompre les relations avec l'Occident, à commercer par l'impie coq gaulois et le Grand Satan américain ?

En réalité, on n'en est pas encore là. La pre-

mière des difficultés est d'établir de réels et durables contacts avec des gens qui sont par nature méfiants et qui ont naturellement peur de tomber dans un piège puisqu'ils savent que leur tête est mise à prix.

Et quand bien même ils seraient assurés de la sincérité de l'approche, il faudra encore convaincre ces gens sans foi ni loi de renoncer à leur folie meurtrière, alors même qu'ils vivent de l'économie criminelle (trafic de drogue, de cigarettes, de carburant, d'êtres humains...) qui alimente leur trésor de guerre.

En tout cas, cette main tendue d'IBK à ceux qui ont les mains couvertes du sang d'innocents, sonne comme un aveu d'impuissance et d'échec. Faute de vaincre l'ennemi militairement sur le terrain, on se résout à parlementer avec lui. Comme pour confirmer l'adage populaire selon lequel : « Quand on ne peut rien contre le voleur, il faut même l'aider à emporter les biens qu'il vient de vous dérober ».

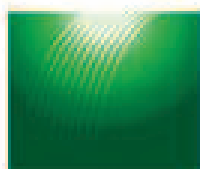
La question se pose néanmoins de savoir si cette démarche malienne fera tache d'huile dans les autres pays du G5 Sahel, particulièrement au Burkina Faso et au Niger, soumis depuis d'interminables années aux attaques incessantes de groupes terroristes qui font des centaines, voire des milliers de morts et des déplacés dont le nombre grossit chaque jour un peu plus.

Une autre question se pose : puisque le GSIM et le FLN ne forment qu'une partie des nombreux regroupements criminels qui essaient au « Sahelistan », que fait-on des autres, en particulier de l'État islamique au Grand Sahara d'Abou Walid al-Sahraoui, très actif dans la zone dite des Trois Frontières où Barkhane et le G5 Sahel veulent concentrer l'essentiel de leur force ? Et ce n'est même pas sûr qu'Iyad Ag Ghaly et Amadou Koufa contrôlent toutes ces cellules locales qu'ils ont secrétées dans les trois pays.

Si donc dans le principe, on ne peut pas blâmer le président malien de chercher tous les voies et moyens de soulager la peine de ses compatriotes, force est de reconnaître qu'il s'est engagé dans une périlleuse aventure, pleine d'interrogations, à l'issue incertaine, pour ne pas dire perdue d'avance, et qui va enrichir au passage bien d'intermédiaires et de petits relais plus ou moins véreux.

■ J P JAMES





Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



Groupe Canal + Mali : Le concours Canal + comédie lancé !

Le groupe Canal + Mali a animé une conférence de presse, mardi 25 février 2020, au siège de l'institution devant un parterre de journalistes. Il s'agissait pour eux de procéder au lancement officiel du concours de Canal + Comédie Bamako. Un concours qui mettra en compétition des humoristes amateurs du Mali.

Par cette initiative, le groupe Canal + entend faire la promotion de l'humour dans notre pays. Cette volonté soutenue sera un moyen de dénicher des talents en gestation au Mali et de leur offrir une carrière pleine d'espoir.

Canal+ favorise le développement de la culture africaine à travers la promotion des œuvres audiovisuels et le financement des contenus adaptés aux marchés africains. Ce concours s'inscrit dans cette dynamique.

Canal+ Mali, en droite ligne avec ses objectifs et ses ambitions, a à cœur de créer et de contribuer au développement de l'économie et de l'audiovisuel afin d'exprimer leur talent à l'état pur.

Pour le directeur général de Canal + Mali, Moussa Thiémoko Dao, cette initiative sera un cadre propice pour les jeunes talents de s'exprimer et de s'affirmer par leur production. L'humour est une activité génératrice de reve-

nus qui, en plus de son caractère récréatif, permet aussi de créer de la valeur ajoutée, surtout en cette période de forte mutation sociale. L'industrie de l'humour au Québec représente 80 milliards de FCFA. « Nous avons la conviction que cette manne financière contribuera fortement au développement socio-économique de notre pays. Nous nous donnons par conséquent les moyens de favoriser la création de ces vocations, à travers de nouvelles opportunités économiques. C'est dans cette optique que Canal + Mali organise un grand casting pour les jeunes comédiens humoristiques dénommé le concours de Canal + comédie Bamako », a-t-il dit.

Selon Oumar Mane, humoriste guinéen, cette activité permettra de former des jeunes talents pour que, par la suite, ils puissent se faire une place au soleil dans ce secteur vital. L'Afrique est un continent qui regorge de potentialités en matière de culture mais très peu exploitées.

Pour exploiter ce potentiel, il urge d'investir dans l'industrie de la culture qui permet non seulement de recoudre le tissu social mais aussi de générer de l'emploi pour les jeunes en perte de repère. L'idée d'organiser un casting a été mûrement réfléchi.

Pour sa part, Djeli Moussa Kouyaté dit ATT junior, dira que le Mali a besoin de ce projet pour le rayonnement de la culture. Ce projet mérite d'être accompagné par les autorités pour qu'il puisse être exporté. Aussi, il a insisté sur la participation des jeunes. « J'avoue que nous allons mettre toute notre expertise à la disposition des jeunes, lors de la formation. Nous sommes contraints d'aller vers la professionnalisation de ce domaine qui constitue un pan important de notre culture », a-t-il laissé entendre.

Les inscriptions vont continuer jusqu'au 29 février 2020. La production des jeunes doit être forcément en français, pour être accessible à plusieurs personnes. Les humoristes sélectionnés seront formés par Oumar Mane et Djeli Moussa Kouyaté dit ATT junior. Après cette phase, Canal + diffusera la meilleure production.

Le groupe canal + est le leader dans l'édition de chaînes premium et thématiques ainsi que dans la distribution d'offres de télévision payantes en Afrique Francophone, avec une présence dans plus de trente pays d'Afrique central et de l'Ouest, ainsi qu'à Madagascar.

■ IBRAHIM SANOGO





Livre : Pourquoi relire « Les ruchers de la capitale » d'Ismaïla Samba Traoré

La semaine dernière, s'est déroulée la rentrée littéraire. C'est une occasion de découvrir de nouveaux écrivains et de nouveaux livres. Mais elle peut aussi être celle de redécouvrir les anciens. Jigintan ou les ruchers de la capitale est l'un de ces livres qui méritent d'être relus.

Ce roman est publié en 1982, en pleine dictature de Moussa Traoré. Devenu un classique de la littérature malienne, il relate l'histoire de Jigintan, une banlieue d'une ville africaine où viennent s'établir tous les pauvres venus de tous les coins du pays. Tous les gens méprisés ou considérés comme le mal de la société y vivent : les voleurs, les prostituées, mais aussi les ouvriers, les « boys », les chômeurs, etc. Mais arrivera un moment où les

autorités décident de « nettoyer » la ville en obligeant tous ces « misérables » à quitter Jigintan.

Pauvres de tous les pays, unissez-vous !

Le message politique du livre pourrait se résumer dans cette réflexion où le bûcheron, Amara, disait à la prostituée (ou la « piting ») Malado : « Mon fils ou le tien, nos fils ne seront respectés que si nous les envoyons à l'école. Dans ce pays seulement vingt personnes, sur cent alignées, ont fréquenté l'école. Mais ces vingt personnes oublient que l'âme de ce pays habite dans les maisons des pauvres, de tous les gens pauvres. Ils oublient qu'il y a seulement cent ans, nous en étions tous au même point. Maintenant il y a des gens propres, des gens sales. Si nous com-

prenons notre situation, nous pouvons faire de ce pays une immense forêt d'herbes folles. Alors, les autres comprendront que nous comptons et qu'il faut bien nous respecter pour que ce pays devienne une clairière agréable à regarder. »

C'est un message qui rappelle aux dirigeants qu'ils doivent écouter tout le monde, même ceux qui sont considérés comme des « moins-que-rien ».

Les femmes à l'honneur

Quand le pouvoir décide d'expulser les gens « sales » de Jigintan, les hommes ont peur d'affronter les militaires et les policiers, qui menacent de les tuer ou de les envoyer en prison s'ils résistent. Ce sont les femmes qui « porteront les pantalons » et organiseront la résistance sous le leadership de la brave Coumba. Le message est clair : les femmes peuvent réussir là où les hommes échouent. C'est un message qui peut encourager plus de femmes à s'engager dans les affaires de la cité.

Jigintan ou Les ruchers de la capitale est plus actuel que jamais. Publié à l'origine aux éditions L'Harmattan, le livre a été réédité en 2016 et est disponible aux éditions La Sahélienne.

Afrique/France : Que pensent les leaders d'opinion africains de la France, d'eux-mêmes et des autres ?



Pour la deuxième année consécutive, le baromètre CIAN des leaders d'opinion a révélé un recul de la France en Afrique au profit d'autres puissances comme les États-Unis ou le Canada. Sputnik a voulu savoir ce qui se cachait derrière ce déficit d'image en interrogeant Mohamed el-Kalchi, directeur d'études du cabinet de sondage panafricain IMMAR.

Le 7 février, pour la deuxième année consécutive, IMMAR Research and Consultancy (R&D), fondé en 1998 à Paris, l'un des rares à proposer des sondages d'opinion en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, a publié son baromètre des leaders d'opinion africains (Africaleads). En plus de ses quatre bureaux régionaux (Alger, Casablanca, Abidjan et Kinshasa), l'institut est représenté dans 25 pays africains. Grâce à un partenariat avec le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), il a gagné en notoriété en publiant la perception d'un échantillon de 2.423 leaders d'opinion interrogés dans huit pays africains francophones, déjà sondés en 2019, auxquels se sont rajoutés quatre pays anglophones (Nigeria, Égypte,

Éthiopie et Kenya).

Cette année, le déficit d'image de la France auprès des leaders d'opinion africains s'est encore accentué. La France, qui était arrivée en 5e position des pays perçus comme bénéfiques pour le continent dans le baromètre 2019, pointe à la 6e place derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Canada, la Chine et la... Grande-Bretagne!

Le «contentieux mémoriel» qui perdure entre l'ancienne puissance coloniale et un certain nombre de pays d'Afrique y est sans doute pour beaucoup, comme l'ont suggéré Étienne Giros, président délégué du CIAN, et Brahim Sail, directeur général d'IMMAR R&C, lors de la présentation des résultats de cette deuxième édition à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, en partenariat avec le MOCI.

«Ce résultat [concernant la place de la France en Afrique, ndr], sans être complètement inattendu, doit interpeller. Il tient en partie à l'existence de biais historique et mémoriel. Mais il témoigne certainement d'une attractivité moindre face au dynamisme décomplexé

des grands émergents et des puissances économiques établies», ont affirmé Étienne Giros et Brahim Sail lors de la présentation des résultats du Baromètre CIAN des leaders d'opinion en Afrique, réalisé entre novembre 2019 et janvier 2020 dans 12 pays africains.

Originaire du Maroc, le directeur d'études de l'institut panafricain de sondage Immar, Mohamed el-Kalchi, se réjouit qu'en plus de donner leur opinion sur la France et les autres pays non africains présents en Afrique, les leaders africains aient également accepté de répondre à des questions concernant leur propre pays et les pays voisins. C'est en partant d'un «constat en interne» que l'opinion des Africains pour traiter de l'image des pays africains n'était pas suffisamment sollicitée qu'a germé l'idée de réaliser Africaleads. «Ce baromètre n'obéit pas à une logique commerciale mais doit servir d'outil pour que les intéressés eux-mêmes sachent où ils se situent», insiste le chercheur.

En exclusivité pour Sputnik France, il a accepté de révéler quelle était la perception croisée du Maroc et de l'Algérie, l'un vis-à-vis de l'autre, selon les résultats obtenus dans le cadre du baromètre Africaleads 2020. Les réponses propres à chaque pays d'Afrique sondé, -avec un focus cette année le Maroc et le Rwanda-, seront rendus publics «d'ici à la fin mars/début avril», a-t-il précisé. Il a aussi révélé le nom de la personnalité préférée des Africains, à savoir le Président rwandais Paul Kagamé, selon les résultats obtenus par ce sondage.

Sputnik France: Qui sont les leaders d'opinion africains que vous sondez dans le baromètre Africaleads et comment les avez-vous sélectionnés?

Mohamed el-Kalchi: C'est vrai qu'il n'y a pas de grande culture du sondage en Afrique et que, donc, les leaders d'opinion hésitent souvent à donner leur avis. D'où le très petit nombre de sondages qui paraissent sur la vision que l'Afrique a d'elle-même, sans doute en raison de valeurs d'humilité et d'optimisme propres au continent! Mais je peux vous affirmer que les quelque 2.423 leaders d'opinion africains interrogés pour cette seconde édition du baromètre Africaleads CIAN dans les 12 pays africains sélectionnés, dont huit francophones déjà sondés en 2019 et quatre anglophones, se sont volontiers prêtés au jeu et sur une base volontaire.

Parmi eux, on trouve des décideurs du secteur

public et privé (hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises, etc.), des professions libérales, des professionnels des médias y compris des influenceurs/blogueurs, des universitaires, des chercheurs, des artistes, des sportifs de haut niveau ainsi d'autres membres éminents de la société civile, à commencer par les chefs religieux qui sont très influents. Ces derniers, en effet, ont une aura particulière dans les pays musulmans à cause du prêche du vendredi qui est très écouté par les fidèles. Enfin, permettez-moi de vous faire remarquer qu'environ 30% de femmes leaders ont été interrogées dans chaque pays du panel.

Sputnik France: Au-delà de la seule étude de l'image de la France et des groupes français que vous privilégiez dans le cadre de votre partenariat avec le CIAN, posez-vous des questions propres à l'Afrique et à la perception que les Africains ont d'eux-mêmes et de leurs voisins?

Mohamed el-Kalchi: Oui, bien sûr. Notre méthode, qui est scientifique, est celle des quotas raisonnés. Nous profitons des enquêtes réalisées en face à face pour sonder nos interlocuteurs sur de nombreux sujets. Nous avons, au cours de la préparation de cette seconde édition du baromètre, pu réaliser des enquêtes-pays concernant en particulier le Maroc et le Rwanda dont les résultats détaillés seront rendus public fin mars/début avril. Je peux d'ores et déjà vous révéler que, concernant la perception que les Marocains ont d'eux-mêmes, elle est beaucoup plus «optimiste» que celle de leurs voisins algériens. Et alors que les Algériens n'hésitent pas à citer le Maroc comme «l'un des pays ayant le plus progressé en Afrique», les Marocains qui, par ailleurs, restent très liés aux États-Unis, préfèrent se citer eux-mêmes quant aux progrès accomplis!

Sputnik France: Vous avez également posé cette année la question de la personnalité africaine préférée des Africains. Quelle est-elle?

Mohamed el-Kalchi: Effectivement, cette question a été introduite cette année. La personnalité qui a massivement émergé est celle du Président rwandais, Paul Kagamé. C'est lui que les leaders d'opinion africains sondés préfèrent et qu'ils ont désigné, -toutes catégories confondues-, comme étant la personnalité la plus influente en Afrique.

Sputnik France: Comment expliquez-vous la dégringolade de la France aux yeux des leaders

d'opinion africains?

«Justin Trudeau fait toutes les erreurs des dirigeants occidentaux en Afrique»

Mohamed el-Kalchi: En fait, les résultats sur la perception qu'ont les leaders d'opinion africains vis-à-vis de la France sont assez constants. C'est l'émergence du Canada qui a -mécaniquement- repoussé d'une place la France dans le baromètre Africaleads 2020 [de la 5e à la 6e place, ndlr] sur la question des trois pays non-africains ayant la meilleure image. Pour le reste, malgré l'introduction de quatre pays anglophones dans ce panel, les avis n'ont pas vraiment changé quant à la vision que l'on a actuellement en Afrique vis-à-vis de la politique menée par Paris.

Pour moi, c'est révélateur de la demande d'ouverture voulue par les opinions publiques africaines. Or, les décisions prises récemment par le gouvernement français en matière d'éducation [augmentation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, ndlr] ou de l'accueil des émigrés, marqué dans l'actualité par beaucoup de démantèlement de camps, a fait reculer l'image de la France en Afrique. D'autant que l'on y est très au fait de ce qui se passe en France à cause de l'écoute massive des grands médias français [France 24 ou RFI qui devancent la BBC, ndlr]. Ce qui n'est pas le cas, par exemple, vis-à-vis de l'Allemagne, qui jouit certes d'une aura mais sans véritable connaissance de ce qui se passe dans ce pays.»

Sputnik France: Mais pourquoi, dans ce cas, l'émergence du Canada?

Mohamed el-Kalchi: En plus de la très bonne image dont jouit le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, -à titre personnel-, il y a une stratégie globale et une véritable offensive en matière de communication vis-à-vis de l'Afrique de la part du Canada. Alors qu'en France, -sans doute du fait des liens coloniaux passés- on se contente de vivre sur les acquis avec un effort tout au plus sur le plan bilatéral quand il s'agit de faire une percée économique dans un pays africain donné.

Le pays qui arrive en tête dans le baromètre Africaleads 2020 comme étant le plus bénéfique pour l'Afrique est les États Unis. Ce résultat est dû à la très forte demande en Afrique pour de la puissance économique et de la sécurité de la part des alliés! Du coup, au-delà de la très bonne image dont jouit le Président américain sur le continent, et mal-

gré sa personnalité controversée, pointe l'admiration de la part des leaders d'opinion africains pour les performances technologiques de l'Amérique et la bonne santé de son économie qu'ils lui imputent.

Sputnik France: Cette admiration pour les États-Unis se traduit-elle aussi dans le rapport aux marques où, là, la France reste quand même très bien positionnée?

Donald Trump rachète l'entièreté de l'espace publicitaire YouTube le jour de l'élection présidentielle

Mohamed el-Kalchi: Oui, tout à fait. En plus de Coca-Cola qui figure en 6e position dans le classement global des entreprises et les marques les plus appréciées des leaders d'opinion africains, il y a une émergence des GAFA [Google, Apple, Facebook et Amazon, ndlr]. Ces marques qui viennent des États-Unis ont progressé en Afrique à cause du développement fulgurant du téléphone portable et, notamment, des smartphones.

Même si la France peut se targuer d'être représentée par quelques grands groupes très connus qui se classent parmi les dix premières marques citées par les leaders d'opinion africains comme, par exemple: la compagnie automobile Renault, qui arrive en 7e position dans son secteur ainsi qu'Air France, 2e compagnie aérienne la plus connue en Afrique ou bien encore Orange qui écrase ses concurrents dans le secteur des télécoms.

Sputnik France: Êtes-vous surpris du succès que remporte votre baromètre?

Mohamed el-Kalchi: Un peu, tout de même. Ce qui prouve bien que nous avons eu raison de persister sur ce qui est, -il faut bien le préciser-, un projet de longue haleine. Les enquêtes sur place durent en général trois mois. Bien sûr, nous aspirons à continuer le plus longtemps possible et à diversifier au maximum les sujets.

Compte tenu de la difficulté en Afrique de parvenir à établir un panel pour parler du même sujet, il est certain que le recours à des leaders d'opinion qui comptent et ont de l'influence est, sans doute, la meilleure façon de procéder. Cela permet d'avoir un aperçu de ce que pensent les Africains d'eux-mêmes et des autres en impliquant les principaux intéressés!

■ SPUTNIK FRANCE

Égypte : L'ex-président Hosni Moubarak est mort

Mardi 25 février, l'ex-président égyptien Hosni Moubarak, contraint à la démission après le soulèvement populaire de 2011, est mort à l'âge de 91 ans à l'hôpital militaire Galaa au Caire, a indiqué à l'Agence France-Presse son beau-frère le général Mounir Thabet. La famille se trouvait toujours à l'hôpital mardi en milieu de journée, a ajouté le général en précisant que la présidence égyptienne se chargerait d'organiser les funérailles de Moubarak, qui a dirigé l'Égypte pendant trois décennies.

Le 24 janvier, son fils, Alaa Moubarak avait indiqué sur Twitter que son père avait subi « une opération chirurgicale et [...] qu'il se portait bien, grâce à Dieu ». Depuis sa destitution, la santé fragile de Hosni Moubarak a été l'objet d'incessantes spéculations et d'informations contradictoires faisant état, tour à tour, de dépression aiguë, d'un cancer, d'accidents cardiaques ou de problèmes respiratoires.

Premiers hommages

Ce dernier a régulièrement été hospitalisé et admis en soins intensifs, depuis qu'il a quitté le pouvoir. La nouvelle de son décès a été confirmée et relayée par la télévision égyptienne et les grands titres de la presse locale, tels que le journal Al-Ahram. Parmi les premières réactions, la présidence actuelle a publié un communiqué présentant ses condoléances à la famille de l'ancien autocrate, présenté comme l'un des « héros de la guerre d'octobre 1973 [contre Israël, NDLR] », durant laquelle il avait dirigé l'armée de l'air. À l'autre bout du spectre politique, Mohamed el-Baradei, Prix Nobel et figure de proue de l'opposition libérale à l'ancien autocrate, a également présenté ses condoléances à la famille du défunt. Ayman Nour, opposant en exil en Turquie et ancien candidat à la présidentielle de 2012, a déclaré dans un tweet de condoléances « pardonner personnellement » l'ex-président Moubarak.

Israël a été parmi les premiers pays à réagir mardi au décès de Moubarak : le Premier mi-

nistre Benjamin Netanyahu saluant un « ami personnel, un leader qui a conduit son peuple à la paix et à la sécurité, à la paix avec Israël ». Et le président palestinien Mahmoud Abbas a salué son engagement en faveur de la « liberté et de l'indépendance » du peuple palestinien, alors que l'Égypte de Moubarak avait joué un rôle de médiateur de premier plan durant les périodes de haute tension entre Palestiniens et Israéliens.

Ennuis judiciaires puis indifférence

L'ancien commandant en chef, à la tête pendant 30 ans d'un régime marqué par les abus policiers et la corruption, aura été le premier président du pays à être traduit en justice. Il a toutefois été blanchi de la plupart des accusations qui pesaient contre lui.

Ses ennuis judiciaires seront peu à peu éclipsés par l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans en 2012 et la destitution en 2013 du président Mohamed Morsi par le général Abdel Fattah al-Sissi, devenu président l'année suivante. Au fil des années, l'aversion des Égyptiens pour l'ex-président s'est petit à petit muée en une sorte d'indifférence mêlée de nostalgie, son règne étant perçu comme une période de stabilité révolue.





Football : Moussa Djénépo s'offre une "Standing ovation" en Premier League

Etincelant pour sa 1^{ère} saison en Premier League, l'attaquant malien Moussa Djénépo, est un sérieux atout pour Southampton. L'ailier de 21 ans, élu homme du match samedi face à Aston Villa, a aussi reçu une jolie « standing ovation ».

Moussa Djénépo, titulaire ce samedi face à Aston Villa, a été le principal artisan de la victoire (2-0) des siens.

Auteur de la passe décisive sur le premier but, l'attaquant des Aigles a fait vivre un cauchemar à ses adversaires directs au cour de la

rencontre.

Les statistiques en fin de rencontre ont montré que l'ailier des saints a réussi six dribbles, 4 passes clés et un important travail à la récupération sur son coté.

Ce n'est pas tout! L'attaquant malien s'est offert une magnifique « standing ovation » après avoir été élu homme du match.

L'ancien de joueur du Standard de Liège est visiblement déterminé à suivre les traces du sénégalais Sadio Mané qui a fait ses preuves à Southampton avant de rejoindre Liverpool.

■ ALASSANE SANGHO

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

Championnat National Cadet de l'Athlétisme : La 8ème édition remportée par le RAK !



La 8ème édition du championnat national cadet d'athlétisme s'est tenue le samedi 22 février au Stade du 26 Mars sous l'égide de la présidente de la Fédération Malienne de l'Athlétisme, Mme Keïta Aminata Sangaré, en présence de plusieurs cadres du monde sportif. Au classement de ce championnat, le RAK s'est classé en tête avec 13 médailles dont 5 en or et 8 en argent. Comme chaque année, la Fédération Malienne d'Athlétisme organise après les compétitions de zones à Kayes, à Bougouni, à Mopti et à Koutiala, ici à Bamako la phase finale du championnat national cadet de l'athlétisme. Cette année, la 8ème édition a tenu toutes ses promesses avec des révélations. Dans ce chapitre, on peut noter la qualification en phase finale de plusieurs athlètes du Réveil Athlétique Club (RAK) de la zone IV, du nombre

de médailles obtenues par de nouveaux clubs à cette compétition et le grand changement de la répartition des clubs en zones A et B ainsi que le respect strict de l'âge des athlètes. Dans les 100m hommes, Bourama Traoré de l'AJAB s'est classé en tête avec un chrono de 11''82, suivi par Fousseini Doumbia du RAK avec 11''88, Mamadou Coulibaly de l'Abeille club de Dioïla a occupé la 3ème place avec 12''05. Chez les filles, Hadidyata Alassane de l'Al Farouk a occupé la première place avec 13''15, la 2ème place est revenue à Rokiadou Togola du RAK avec 13''34 et la 3ème place à Koumba Traoré de l'ASJA avec 13''71. Au niveau des 200m hommes, Alou Kassambara du RAK s'est positionné en premier avec 24''53 suivi par Seydou Sangaré de l'ACD avec 24''74 et la 3ème place a été occupée par

Daouda Traoré de l'US-SAN avec 25''11. Du côté des dames, Kadiatou I. Touré du CAAS a occupé la première place avec 28''50, suivie par N'Tafing Diakité de l'AL Farouk avec 28''61 et Mariyatou Traoré de l'ESKO ferme la manche avec 29''50. S'agissant de la longueur hommes, Souleymane Diakité de l'ASJA s'est classé premier avec 6m 15, suivi par Modibo Traoré du RAK avec 5m 91. La 3ème place est revenue à Mountaga Goïta du CAJS avec 5m 72. Chez les dames, Ouaratey Sangaré de Bamako a pris la première place avec un saut de 4m31, la 2ème place est occupée par Astan Traoré du RAK avec 4m 20 et la 3ème place par Oumou Keïta du Signi de Kayes avec 3m 90. Dans la catégorie du poids hommes, Massa Felix Koné du RAK avec 14m 67 a enlevé la première place, suivi de Daouda Traoré du CAB avec 13m 88. C'est Idrissa Togo de l'US-SAN qui a occupé la 3ème place avec 13m 64. Au niveau des dames, Maminata Diarra de Bamako est venue en tête avec 10m 99, suivie de Kadidiatou Doumbia du TATA de Sikasso avec 10m 10. Cette manche a été fermée par Fatoumata Kanté de Bamako avec 8m 97. Au niveau du relais cette fois-ci combiné, en hommes, le RAK de la Zone IV s'est classé en tête de la course avec un chrono de 2'06''12, le CAJS de la Zone I a occupé la 2ème place avec 2'07''19 et la 3ème place est revenue à l'AL Farouk de la Zone II avec 2'07''70. Chez les dames, le Tata de Sikasso de la Zone II est monté sur la première marche du podium, avec un chrono de 2'32''95 suivi par le RAK de la Zone IV avec 2'34''84, la 3ème place a été occupée par l'ASJA de la Zone III avec 2'36''56. Il faut noter que le classement général donne le RAK en première position avec 13 médailles dont 5 en or et 8 en argent. Très satisfaite du déroulement de la compétition, Mme Keïta Aminata Sangaré dira qu'elle vient de réussir cette compétition dont le début n'était pas facile alors que l'athlétisme a la particularité de mobiliser du monde. Ensuite, elle a souligné qu'il y a eu de très belles prestations des athlètes, donc le pari est gagné et qu'elle aspire à préparer les jeunes depuis ce stade pour dénicher des champions de demain. D'après elle, toutes les délégations invitées ont répondu à l'appel à Bamako.

■ PAR SAFIATOU COULIBALY

Premier League : Djénépo s'arrache pour offrir la victoire à Southampton



Southampton renoue avec la victoire en Premier League. Alors qu'ils restaient sur 2 défaites, les Saints ont gagné ce samedi (2-0) contre Aston Villa pour le compte de la 27^e journée du championnat anglais.

Le but matinal (8') pour l'ouverture du score porte la signature de l'Irlandais Shane Longe qui a parfaitement conclu un joli service de Moussa Djénépo. Alors que le ballon filait hors de la pelouse, l'international Malien a dû s'employer à grandes enjambées pour réussir un muni-corner avec l'extérieur du pied droit pour son partenaire.

Cet effort combien important a été parfaitement conclu pour baliser le chemin d'un succès éclatant.

Le 2^e but qui n'a été que la cerise sur le gâteau a été marqué dans le temps additionnel (90+ 5) par Armstrong. Ce succès permet à Southampton de compter 34 points et de se positionner à la 12^e place avec 10 unités de distance de la zone rouge.

■ ALASSANE CISSOUMA

Les Aigles Dames au Tournoi Ufoa en Sierra Leone : Les joueuses maliennes reçoivent le viatique du président «Bavieux»



A partir de demain, 25 février jusqu'au 7 mars, la Sierra Leone va abriter la première édition du tournoi du football féminin de la zone A de l'UFOA (Union des

Fédérations oust-africaine). Le Mali est logé dans le groupe B avec la Gambie, la Guinée-Bissau et le Liberia. Dans le groupe A, on retrouve le pays hôte, la Sierra Leone, le

Sénégal, la Guinée et le Cap-Vert.

La Sierra Leone Football Association (SLFA) a annoncé que Bo et Makeni, les deuxième et troisième plus grandes villes de la Sierra Leone, ont été confirmées par la SLFA comme les deux sites de la compétition. Les deux villes disposent de stades avec une capacité de 10 000 et 25 000 places respectivement. Le tournoi était initialement prévu du 13 au 22 décembre 2019, mais a été reporté par l'UMAO « pour des raisons logistiques ».

Quelques jours avant son départ, la sélection nationale de football féminin a reçu la visite du président de la Fédération malienne de football, Mamoutou Touré « Bavieux ». Le premier responsable du football malien a rassuré les joueuses du soutien de la fédération et a remis une enveloppe de 2 millions francs CFA à l'équipe.

Les Aigles Dames feront leur entrée en lice, le mercredi 26 février face à la Gambie au Stadium Makeni Town, à 16h et 48h plus tard, Fatoumata Doumbia et ses coéquipières en découdront avec le Libéria, avant de boucler la phase de poules, le dimanche 1^{er} mars, contre la Guinée-Bissau.

■ OUSMANE CAMARA



Bélier (21 mars - 19 avril)

Un nouveau poste laisse dans le doute sur sa durée. Un manque de visibilité survient dans votre parcours professionnel. Votre poste peut consister en un remplacement d'une durée inconnue. Un sentiment de frustration intervient et vous devez être patient.

C'est encore la prudence qui partage votre vie et c'est encore la meilleure solution à adopter. Pluton en Capricorne peut vous obliger à changer de secteur professionnel et à être attentif à la trésorerie. Le désir d'acheter des articles reste un fantasme.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous bénéficiez du soutien de contacts professionnels influents. Vous jouez toutes vos cartes pour obtenir le bonus tant attendu. Le jeu en vaut certainement la chandelle. Jupiter vous conseille de manier habilement le verbe et le tour est joué.

Si l'envie vous prend de vouloir trop dépenser, un petit signal d'alarme va très rapidement se mettre en route, histoire de vous rappeler que vous avez des impératifs et des charges. Ne dilapidez pas votre argent sans avoir bien réfléchi.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un pic d'activité accompagne une désorganisation. Vous pourriez avoir à remplacer un collègue ou à faire plusieurs tâches à la fois. La journée risque d'être épuisante et avec peu de repos. Dans cette ambiance, la fatigue survient avant la fin de la soirée.

Les ressources actuelles sont insuffisantes ou elles peuvent partir dans diverses dépenses. L'heure n'est pas aux économies et vous pouvez constater que le salaire ne couvre pas tout. Pensez à faire de la récupération ou à acquérir des articles en solde.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez particulièrement efficace. Votre organisation ne souffrira d'aucune faille. Minutieux, appliqué, votre travail sera exemplaire. Vous récolterez les félicitations de votre direction. Et il n'est pas impossible qu'une prime suive ! La Lune met l'accent sur vos finances en ciblant une dépense imprévue ou au montant plus élevé que prévu. Demandez à échelonner le paiement de manière à ne pas créer un déséquilibre important de votre compte. Ne vous démunissez pas.



Lion (22 juillet - 23 août)

Avec votre ambition tenace, vous désirez trouver un poste qui donne de la liberté d'action. Au près de vos collaborateurs, vous pouvez ressentir cette rivalité embarrassante. Songer à vous lancer en solo dans une création d'entreprise pourrait vous séduire.

Vous devez revoir votre façon de dépenser et contrôler votre désir de luxe. Uranus en Taureau change votre relation à l'argent. Vous pourriez avoir envie de gagner davantage, car vous ne supportez pas la frustration devant les articles qui vous séduisent.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Sur le plan professionnel, vous êtes sur tous les fronts, vous développez de nouveaux projets, on vous fait confiance. Comme à votre habitude, vous prenez les choses en main, secrètement vous espérez une promotion. Vous redoublez vos efforts.

Financièrement, vous renouez avec la confiance, si vous redoutiez les problèmes d'argent, vous sortez de la crise. C'est avec une grande efficacité que vous réussissez à gérer votre budget. Aujourd'hui, vous profitez de moments plus avantageux.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une légère amélioration se fait sentir dans votre poste. Cela peut venir suite à un appui d'un collaborateur qui voit en vous, vos compétences. Vos tâches peuvent pourtant être répétitives ou apporter un sentiment de routine qui vous décourage par moments.

Vous faites le dos rond, car vous avez compris que la patience est votre alliée. Le budget continue d'être serré, mais vous trouvez des solutions et l'entourage vous apporte des aides avec des services. Cette aide est appréciée et vous redonne du pep.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Le carré Lune/Uranus vous met face à des changements que vous n'avez pas souhaités, mais que vous êtes obligé de suivre. Vous n'aurez pas le choix. Mais, en bon Scorpion que vous êtes, vous vous adaptez et vous en tirez un avantage !

Tout devrait bien se passer dans le domaine financier. Toutefois, il ne serait pas inutile de mettre un frein aux dépenses superficielles. Elles vous satisfont sur le moment, mais ensuite vous réalisez qu'elles n'étaient pas indispensables et vous vous en voulez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculatrice, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA